

DOSSIER

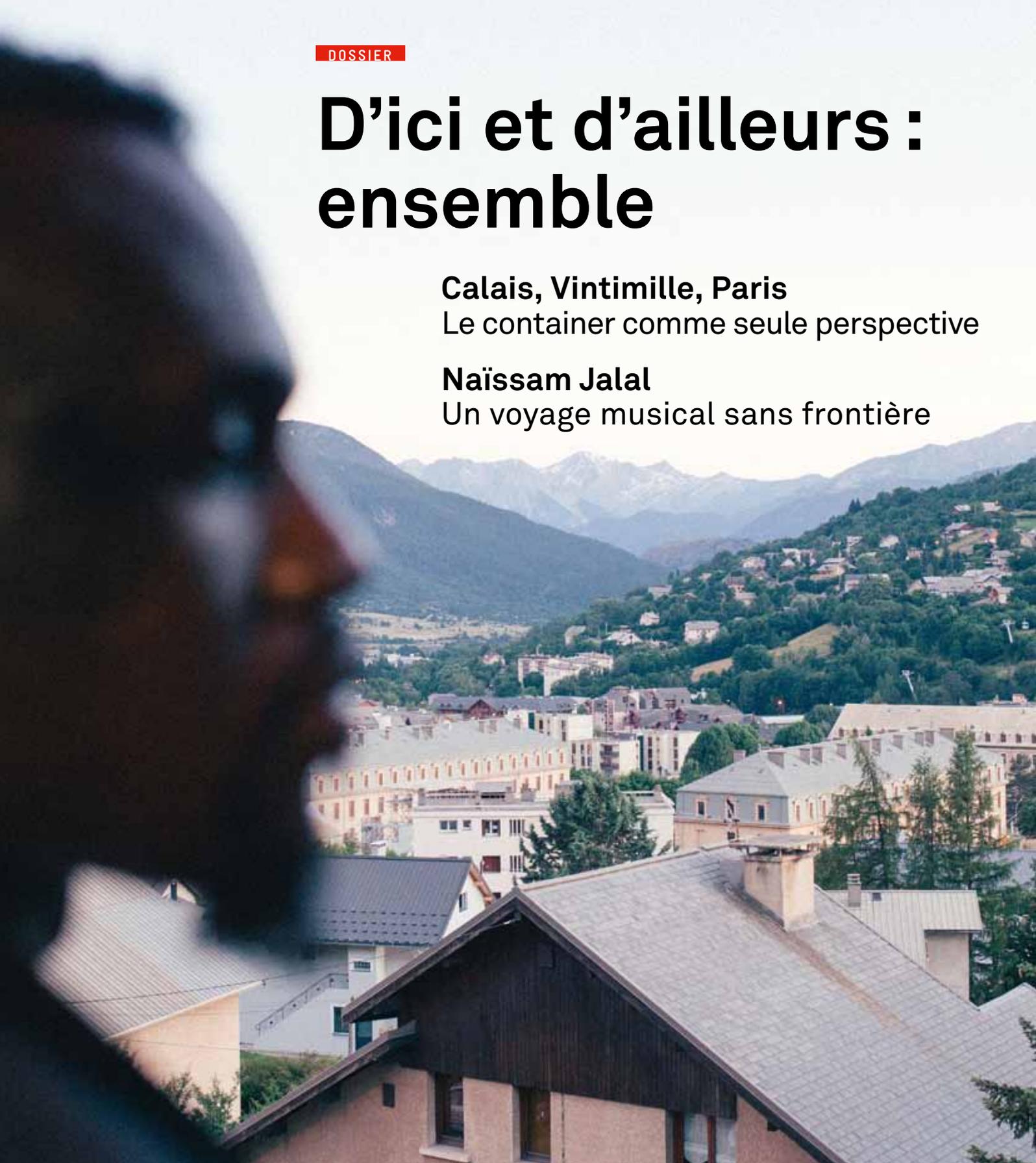
D'ici et d'ailleurs : ensemble

Calais, Vintimille, Paris

Le container comme seule perspective

Naïssam Jalal

Un voyage musical sans frontière



20 ans après Saint-Bernard

Le 23 août 1996, l'assaut mené par les gendarmes mobiles dans l'église Saint-Bernard a marqué les esprits. Depuis 20 ans, qu'est-ce qui a changé ? Fermeture, « cas par cas », répression des migrants et des soutiens, évacuations, expulsions, charters...

L'évacuation de l'église Saint-Bernard clos l'un des chapitres des longues luttes menées par les personnes étrangères dans les années 1990 pour la reconnaissance de leurs droits et pour leur régularisation. Grèves de la faim à répétition, formation de collectifs de sans-papiers. Ce combat débute à Paris avec l'occupation de l'église Sainte-Ambroise. Il se poursuit notamment par l'occupation de l'église Saint-Hippolyte et enfin par celle de l'église Saint-Bernard dans le 18^e arrondissement. Le mouvement des sans-papiers s'organise à cette époque sans les associations. C'est leur lutte qu'ils construisent et ils élaborent leurs propres revendications. La Cimade, aux côtés de nombreuses autres associations (Gisti, Fasti, Droits devant !, Pastorale des migrants, Fondation Abbé Pierre, etc.) a accompagné tout le processus du début à la fin. Elle a veillé à maintenir le dialogue avec les représentants des sans-papiers, le « collège des médiateurs » et les autres associations, tout en respectant les choix des personnes étrangères.

Depuis 20 ans, qu'est-ce qui a changé ?

Le 18^e arrondissement de Paris reste depuis deux ans le théâtre d'occupations, de campements et d'évacuations musclées des exilés par les forces de l'ordre. Les discours, les pratiques et les politiques menées restent aussi les mêmes : fermeture, « cas par

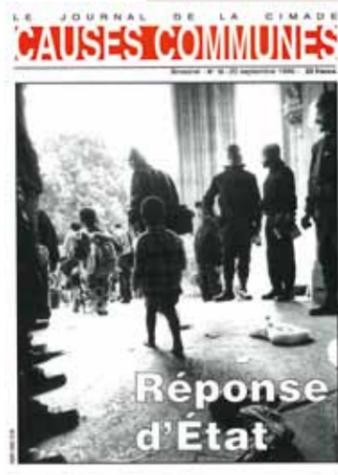
cas », répression des migrants et des soutiens, évacuations, expulsions, charters. Mais malheureusement, ces situations de violence sont devenues banales aux yeux de l'opinion publique. Enfin, l'une des grandes différences avec les luttes actuelles est notamment l'absence de soutien des personnalités et des intellectuels.

En 1996, Ariane Mnouchkine a ouvert les portes des théâtres de la Cartoucherie de Vincennes aux sans-papiers. La Cimade y avait sa roulotte pour recevoir les migrants. Le « collège des médiateurs » a réuni 26 personnalités autour de Stéphane Hessel avec, entre autres, Edgar Morin, Paul Ricœur ou Lucie et Raymond Aubrac, Jean-Michel Belorgey. L'actrice Emmanuel Béart et le professeur Léon Schwartzenberg étaient dans l'église Saint-Bernard. Quelques temps après, le nouveau gouvernement régularise environ 80 000 personnes avec la circulaire du 24 juin 1997. Puis en 1998, la loi Chevènement a instauré de nouveaux motifs de régularisation plus protecteurs. Mais depuis, entre les lois Sarkozy en 2003 et 2006, les lois Besson-Hortefeux-Guéant en 2011 ou Cazeneuve en 2016, la situation ne fait que se dégrader. ■

Rafael Flichman

POUR ALLER PLUS LOIN

D'autres archives à retrouver sur www.lacimade.org



« Sans-papiers. Qu'as-tu fait de ton mois d'août ? », extrait du Causés communes n°10 de septembre 1996.

Les communiqués de presse diffusés par La Cimade les 21 et 23 août 1996, avant et après l'assaut des forces de l'ordre, publiés dans Causés communes n°10 de septembre 1996.

«ils sont toujours ensemble»

Gérard Sadik est assistant socio-juridique au centre d'accueil du poste régional Cimade, boulevard des Batignolles à Paris. Il est chargé d'apporter un soutien et une aide juridique aux visiteurs étrangers qui se présentent, que ce soit pour des problèmes de demande d'asile, de séjour ou d'expulsion.

Causés Communes : Que s'est-il passé à l'église St-Bernard, à partir de l'occupation qui a commencé le 28 juin ?

Gérard Sadik : La grève de la faim commence le 4 juillet. En tant qu'association, la Cimade a essayé de mobiliser les organisations politiques et syndicales, mais il y avait une certaine gêne et puis, nous avions très peur de l'été... Tout a redémarré le 12 août avec l'intervention de la police et l'évacuation des grévistes de la faim, qui, à peine libérés, sont revenus et ont recommencé leur grève. La solidarité a joué de façon sensible à partir de là, se traduisant par la présence permanente de centaines de gens et de personnalités, comme Jean-Pierre Weben,

le président de la Cimade, qui a passé une nuit à St-Bernard avec les grévistes de la faim. Le vendredi 23 août, le jour de l'assaut, je me trouvais à l'extérieur. Le dispositif policier était très impressionnant. Cela rappelait de mauvais souvenirs : le quartier bouclé, les cars de tourisme qui embarquent seulement les noirs. C'était vraiment une sélection à la couleur de la peau. Les blancs, maghrébins compris, étaient parqués sur le côté et ont été relâchés à midi.

Il y avait un mur humain pour empêcher l'intervention et ils sont passés par les portes latérales qu'ils ont défoncées à coups de merlin possible aux grévistes. 200 personnes ont été emmenées

au centre de rétention de Vincennes où, ce jour-là, les permanents de la Cimade ont été empêchés d'entrer. La plupart des personnes retenues ont été relâchées dans la journée, un peu n'importe où.

Au palais de justice, jusqu'à une heure avancée de la nuit et les jours suivants, nous avons mené une bataille juridique d'abord sur l'illégalité des interpellations et ensuite sur la validité des arrêtés de reconduite à la frontière.

C.C. : En fin de compte, combien de régularisés ?

G.S. : Concrètement, deux semaines après l'intervention policière, c'est le brouillard sur le nombre des régularisés. Le gouvernement annonce des chiffres, mais même les préfetures ne savent pas qui cela concerne. Pour ma part, je dénombre aujourd'hui 55 régularisés sur les 300 de St-Bernard. Les 121 annoncés par le ministre de l'Intérieur, c'est sur l'ensemble du groupe St-Ambroise, qui comptait 440 personnes. Sur ma liste, les régularisés représentent 30 % des

familles au total. Rapportée à St-Bernard seulement, cette proportion tombe à 20 %.

C.C. : Comment se passent les régularisations actuellement ?

G.S. : Avec d'autres associations, nous recevons les gens individuellement pour faire le point sur leur dossier. Nous avons une roulotte à la Cartoucherie pour les recevoir. Nous pointons les convocations, accompagnons les gens en préfecture pour nous assurer que tout se passe bien. À partir du moment où les gens sont régularisés, cela se passe bien, on ne leur demande pas beaucoup de pièces. La majorité d'entre eux sont des parents d'enfants nés en France.

C.C. : Peut-on tirer un premier bilan ?

G.S. : On ne pense plus de la même manière. Le problème des sans-papiers qui étaient criminalisés, à droite comme à gauche, est reposé sur des bases plus positives. Espérons que ça durera ! Ensuite, l'ambiance autour de St-Bernard : il y avait beaucoup de militants trotskistes, mais

aussi des gens qui pour la première fois se mobilisaient pour quelque chose. Le fait que les clandestins cachés se soient montrés, cela a un sens assez profond.

Les régularisés sont soulagés, cela fait 5 mois qu'ils luttent, on les sent las. Quant aux autres, ils sont paniqués. Nous essayons de leur dire : « On va voir ce que l'on peut faire, mais c'est votre décision ». Il faut bien dire que tout au long de la lutte, ce sont les sans-papiers qui ont négocié et décidé eux-mêmes. Les associations étaient plus ou moins sur un terrain défensif. Les sans-papiers de St-Bernard ont forcé les choses dans le discours du gouvernement et celui des associations sur les catégories pour lesquelles il fallait combattre. Peut-être cela va redémarrer, mais pour l'instant, ils sont un peu paniqués. Les événements ont été assez durs, certains ont passé 11 jours en rétention. Mais ils sont toujours ensemble et, semble-t-il, mobilisés.

propos recueillis par
Alain Bosc

Nous reproduisons ci-dessous les deux communiqués que la Cimade a publiés, avant et après l'assaut contre l'église St-Bernard

Le 21 août 1996 - Les négociations pour une régularisation des « sans-papiers » ont débuté. A la recherche constante et obstinée de médiation depuis l'évacuation de St-Ambroise, aux côtés des familles, la Cimade se réjouit que le dialogue ait prévalu. La Cimade prend acte de la disparition du mythe de « l'immigration zéro » ; entre ce mythe et « l'accueil de toute la misère du monde », la partie vive des responsables de notre société semble vouloir enfin ouvrir un espace possible. Présents quotidiennement aux côtés des exclus, pour leur défense, nous appelons maintenant les forces politiques, républicaines et de bon sens, à se dégager définitivement de la démagogie du Front National, et à ouvrir explicitement de nouvelles perspectives sur l'immigration, à la fois respectueuses : - de l'intérêt et des besoins des personnes étrangères sur notre sol, - de la nécessaire cohésion sociale, actuellement en question, - de l'intégration

de cette politique à celle qui traite des désordres Nord-Sud : elles sont indissolublement liées. Le travail accompli par les « médiateurs » constitue de ce point de vue une avancée intéressante. Modestement, la Cimade continuera à jouer son rôle, par ses actions, aux côtés des plus faibles.

Le 23 août 1996 - Un quartier de Paris cerné par des gardes mobiles, des forces de l'ordre qui se lancent à l'assaut d'une église à coups de bâche, un charter en préparation après un tri honteux que certains osent qualifier d'humanitaire ; le spectacle offert ce matin par le gouvernement est une honte pour tous ceux qui ont une certaine idée de notre pays et de la démocratie. Triste spectacle d'un gouvernement qui transforme en affaire d'Etat la demande de trois cents personnes - hommes, femmes, enfants - qui ne demandaient qu'à retrouver des papiers pour vivre normalement.

Lamentable mascarade d'un tardif dialogue ouvert devant les caméras pour pouvoir agir avec plus de brutalité à la moindre erreur de délégués non aguerris aux joutes politico-médiatiques. L'affaire des réfugiés de St-Ambroise, devenus les 300 de St-Bernard, aurait pu être résolue depuis longtemps si le gouvernement n'avait montré tant de maladresse et d'entêtement dans l'erreur. Comme d'autres, jusqu'au dernier moment, la Cimade a tenté de permettre l'ouverture d'une véritable négociation. Le gouvernement a choisi la manière forte et la violence, rejetant ainsi avec mépris toutes les possibilités de médiation que nous avons proposées, au-delà des clivages politiques, avec des personnalités de bon sens. La justification du respect de la loi, aussitôt bafouée après l'évacuation ce matin, ne saurait cacher le choix politique qui a été fait : céder au chantage de l'extrême droite.

Regards

6 Actualités

Frontière intérieure
Blocages à Vintimille



Evasan en outre-mer
Les « orphelins » du CHU de La Réunion

10 Point chaud

Campements
Mise à l'abri: le container comme seule perspective

11 Initiatives

Favoriser l'intégration
Ligne 3, arrêt « Bidonville Sanofi »

13 Juridique

Discrimination
Le borbier de l'asile en Guyane

Le dossier

14 D'ici et d'ailleurs: ensemble



Malgré la persistance de discriminations et la poursuite de politiques de fermeture à l'égard des exilés, les expériences de solidarité se développent. Oui, tout est encore possible. Oui, la réalité n'est pas uniformément grise.

16 Reportage

Un doux vent de révolte souffle à Briançon

20 Actions

Justes Solidaires
Une autre forme de solidarité émerge en France

23 Débat

« Vivre ensemble égalitaire »
Un éclairage historique et une analyse par Saïd Bouamama

Trajectoires

26 Parcours

Le bac en exil
Arrivé en France du Pakistan à l'âge de 16 ans, Naeem Ul Hassan atterri par hasard à Bordeaux. Commencent pour lui des années d'études mêlant précarité et rencontres heureuses. Parcours d'un jeune bachelier qui vit avec la crainte de devenir sans-papier.



27 La chronique

Des murs dans la tête
par Hervé Hamon

29 Carnets de justice

Justice du pauvre
Rares sont les personnes en mesure de contester un refus d'attribution de l'Aide médicale de l'État. La procédure est longue et la juridiction elle-même méconnaît ses propres rouages.

Expressions

30 Rencontre

Un voyage musical sans frontière
Naïssam Jalal est née en France de parents syriens, elle joue une musique originale et émouvante, ouverte sur le monde. Chaque album, chaque concert est l'occasion d'un véritable voyage.

31 À lire, à voir

Des témoignages, des récits, un roman d'inspiration autobiographique, un film documentaire: des œuvres à découvrir pour porter un autre regard sur les migrations.

35 Publications

Sensibiliser
Petits guides: nouvelles éditions
Les Petits guides *Lutter contre les préjugés sur les migrants* et *Comprendre les migrations internationales* ressortent à l'automne dans des versions mises à jour et entièrement remaniées.



Édito

Faire et vivre ensemble

Souvent accaparés à dénoncer les errements des politiques migratoires en France, à s'indigner d'un discours dominant qui alimente l'hostilité et la peur, nous – association solidaire des personnes étrangères – on en oublie parfois l'essentiel: témoigner avec force que le faire et vivre ensemble n'est pas une vue de l'esprit, que cette réalité vécue existe, hier comme aujourd'hui, et ouvre sans cesse de nouvelles perspectives.

Face à la simplification et la falsification récurrentes de l'information, face au rejet et à la stigmatisation, ne devrions-nous pas davantage nous appuyer sur des valeurs et des faits? Ne pas systématiquement se focaliser sur la dénonciation et la recherche des responsabilités, mais sur une démonstration simple que ce faire et vivre ensemble s'expérimente et fonctionne au quotidien.

Le dossier de ce *Causes communes* tente d'y contribuer en relatant, parmi d'autres, un certain nombre de mobilisations et d'initiatives citoyennes qui donnent à voir cet univers du réel, de l'accueil de personnes migrantes par une moyenne ville française aux innombrables engagements individuels tous aussi remarquables les uns que les autres.

Dans la bataille de l'opinion publique, témoigner de la pluralité de ces initiatives solidaires est d'autant plus nécessaire qu'il apparaît indispensable, aujourd'hui, de mieux expliciter et partager ces notions de solidarité et de vivre ensemble. Car dans la période actuelle, ne nous y trompons pas, le défi va bien au-delà de la seule défense des droits. Il est plus encore de convaincre de la présence même des personnes étrangères en France, tant cette présence semble remise en question par une frange plus importante de l'opinion.

Égalité des droits, reconnaissance de la diversité et des apports de cette diversité, co-construction d'un avenir commun où chacun a sa place... Plutôt que de dénigrer une expression qui peut sembler par moment galvaudée, donnons plus de chair à ce que l'on entend par le vivre ensemble, afin de lui donner plus de sens et de vitalité. Tel est l'enjeu. ■

Jean-Claude Mas | SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIMADE

 **lacimade.org**

Vous pouvez actuellement sur le site de La Cimade



Commander

Pour 2017:
Le calendrier partagé, un calendrier pour s'organiser à plusieurs.
L'agenda et le carnet de notes.
Le calendrier du monde.



«Causes communes»
le journal trimestriel de

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes.

PRÉSIDENTE: Geneviève Jacques
64, rue Clisson 75013 Paris
tél.: 01 44 18 60 50
www.lacimade.org

ABONNEMENTS
4 numéros - 1 an: 15€
(étranger: 20€)

Pour les changements d'adresse, prière de retourner la dernière étiquette.

La reproduction des articles doit faire l'objet d'une autorisation. Les photos sont de droit réservé.

ISSN 1262 - 1218



COMMISSION PARITAIRE: 0518 G 90850

DÉPÔT LÉGAL: 4^e trimestre 2016

DIRECTRICE DE PUBLICATION: Geneviève Jacques
RÉDACTEUR EN CHEF: Rafael Flichman

COMITÉ DE RÉDACTION: Rime Ateya, Françoise Ballanger, Célia Bonnin, Dominique Chivot, Michel Delberghe, Michèle Gillet, Didier Weill.

ICONGRAPHIE: Vali Fauchoux, Bertrand Gaudillère, Jean Larive, Emanuel Rojas.

ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO: Maya Blanc, Sixte Blanchy, Lucie Curet, Hervé Hamon, Alain Le Goanvic, Laura Petersell, Catherine Monnet, Morgane Taquet.

PHOTO DE COUVERTURE:
© Jean Larive / MYOP. Ibrahim est l'un des réfugiés accueilli par la ville de Briançon depuis octobre 2015. Briançon, juillet 2016.

QUATRIÈME DE COUVERTURE:
© Jean-Marc Denglos
CONTACT: causescommunes@lacimade.org

CONCEPTION GRAPHIQUE:
© ANATOMIE, Magdalena Holtz
MAQUETTE: atelier des grands pêcheurs
IMPRESSION: Corlet

FRONTIÈRE INTÉRIEURE

Blocages à Vintimille

La France a fermé sa frontière avec l'Italie depuis juin 2015. Contrôles au faciès sur la route et à bord de tous les trains, le passage est difficile pour les migrants. Malgré l'ouverture d'un camp de containers, les conditions de survie pour les milliers de personnes en transit à Vintimille se durcissent.

« Depuis la création de la monnaie unique et l'abolition des frontières, la Riviera italienne et la Côte d'Azur française sont, plus que jamais, un seul et unique paradis ininterrompu. » C'est cette description de la région de Vintimille qui alimente la brochure de l'office de tourisme de la province d'Imperia en Ligurie. Et pourtant, depuis juin 2015, date à laquelle la France a décidé de fermer sa frontière avec l'Italie, les exilés sur la route du nord de l'Europe sont bloqués à Vintimille, bien loin de ce « paradis ininterrompu ».

pour rejoindre l'Europe. Après un calvaire d'un an en Libye, ils parviennent à franchir la Méditerranée et débarquent en Sardaigne où la police prend de force leurs empreintes digitales, « sinon vous allez rester ici toute votre vie ». Ils sont restés enfermés 90 jours sur l'île, dans un centre dépourvu d'équipement et de nourriture adaptés pour les nourrissons. « Ils nous ont transférés à Rome avec un papier qui nous autorise à circuler en Italie pendant une semaine » précise Moustafa. « Dans la rue, un Italien nous a offert de l'argent pour payer le

Campements informels sur les rives du fleuve Roya, Vintimille, juillet 2016.



© Rafael Flichman

« La situation s'est améliorée pour quelques-uns, mais elle a empiré pour les autres. »

Une frontière de plus à franchir

Moustafa, Mounira et leur petite fille de cinq mois née en Lybie font partie des migrants rencontrés à Vintimille. Ils ont quitté le Darfour au Soudan

bus. Puis, à Gênes, nous avons pris le train pour Vintimille. Notre destination finale est Marseille pour demander l'asile en France. » Ce récit ressemble à celui des nombreux migrants rencontrés. Ils sont surtout originaires du



Moustafa et sa fille dans la cour de l'église San Antonio, Vintimille, juillet 2016.

© Rafael Flichman

Soudan ou d'Érythrée. Mais il y a aussi quelques Tchadiens, des Nigériens ou des Afghans. Presque tous sont passés par la Lybie. Une fois bloqués à Vintimille, ils attendent une brèche pour poursuivre leur route.

Mis à l'abri

Jusqu'en mai 2016, la Croix-Rouge italienne avait monté un camp de fortune en ville. Après sa fermeture, les migrants dormaient sous les ponts, sur les rives du fleuve Roya. Les femmes, les familles et les enfants étaient mis à l'abri à l'intérieur de l'église San Antonio et dans quelques autres paroisses de la ville. Quelques hommes pouvaient aussi camper dans la cour de cette même église. Le 17 juillet, un nouveau camp de containers a ouvert à 3 km de la ville. Situé dans une zone industrielle, entre voies rapides, entrepôts désaffectés et voies de chemin de fer, il est financé par la préfecture et géré par la Croix-Rouge. Les containers n'ont pas de fenêtre, mais ils sont climatisés. Ils ressemblent étrangement au camp « humanitaire » de Calais. Le camp est réservé aux hommes seuls, Mauricio Marmo, directeur de Caritas pour le diocèse de Vintimille – Sanremo précise que « dès l'ouverture, les 180 premières places ont été pourvues. Avant, nous hébergions environ 800 migrants

dans la cour de l'église San Antonio. Il reste encore 40 à 50 personnes, les familles et les femmes. » Caritas a participé aux discussions avec la préfecture, la mairie et la Croix-Rouge. « Le précédent centre n'était réservé qu'aux demandeurs d'asile, rien n'était prévu pour les personnes

en transit. Le nouveau centre est ouvert à tous, identifiés dans les hotspots ou pas, demandeurs d'asile ou de passage. » En théorie, sept jours de répit y sont proposés, parfois plus, peut-être le temps de se frayer un passage vers la France.

Un camp saturé

Selon Mauricio Marmo, la volonté d'éloigner les migrants de la ville est partagée par tous les acteurs, non pas tant pour les rendre invisibles, mais plutôt pour éviter les réactions chaque jour plus emportées des riverains. « Tout le monde devrait être mis à l'abri et pouvoir accéder aux services élémentaires : repas, douches, eau potable et électricité. La situation s'est améliorée pour quelques-uns, mais elle a empiré pour les autres. » La capacité du camp est rapidement montée à 340 places. Saturé, à la fin de l'été, ils sont près de 600 à y trouver refuge. D'autres migrants campent dans la zone pour bénéficier des repas et des douches. Les installations restent insuffisantes et la pression policière ne fléchit pas. Fin août, des centaines de migrants sont

transférés de force vers les hotspots du sud de l'Italie, d'autres expulsés vers le Soudan. Chaque train est contrôlé par la police italienne à Vintimille, puis par la police française à Menton. Mais les migrants passent tout de même, petit à petit, avec ou sans l'aide de



Le camp de containers de la Croix-Rouge à 3km de la ville, Vintimille, juillet 2016.

© Rafael Flichman

passagers, par la route, par la montagne, ou par le tunnel du train. Des deux côtés de la frontière, la solidarité de quelques habitants permet aux exilés de se nourrir et de s'habiller. Obsédés par le contrôle et la fermeture, les États et l'Europe ignorent toujours le sens du mot solidarité. — Rafael Flichman

LE MOT

Aubain

FLORIAN BESSON EST DOCTORANT EN HISTOIRE MÉDIÉVALE À L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE. SA THÈSE PORTE SUR LES PRATIQUES DE POUVOIR DE L'ARISTOCRATIE FRANQUE DANS LES ÉTATS LATINS D'ORIENT AU XII^e SIÈCLE. IL COLLABORE AU BLOG ACTUEL MOYEN ÂGE.

À quelle période remonte le mot « aubain » ?

« Aubain » vient du mot « aliban » apparu au XII^e siècle, qui signifie en ancien français « d'un autre ban ». Le ban désignait le pouvoir du seigneur, mais aussi la zone sur laquelle ce pouvoir s'appliquait : être un aubain, c'était venir d'une autre seigneurie, dépendre d'un autre maître, d'une autre juridiction. Nul besoin de venir de l'autre bout du monde pour être regardé comme un étranger, venir d'un autre village suffisait. Or, l'aubain se voyait privé de certains droits, dont celui de transmettre ses biens à ses enfants. Le « droit d'aubaine » permettait en effet au seigneur d'hériter des biens des étrangers qui mouraient dans son fief.

De quelles motivations relevait le droit d'aubaine ?

Ce droit féodal faisait partie des nombreuses sources de revenus de l'aristocratie. La motivation était économique, car les étrangers visés étaient avant tout des marchands qui se déplaçaient pour leurs affaires. L'intérêt était aussi politique. Le seigneur plaçait ces marchands sous sa protection personnelle, sous son autorité. L'aubaine affirmait ainsi un pouvoir, marquait une domination. Et elle définissait

par défaut les vrais sujets du royaume : étaient citoyens ceux qui n'étaient pas soumis à l'aubaine.

Pourquoi avez-vous repensé à ce mot récemment ?

En janvier dernier, plusieurs États européens, tel le Danemark, ont décidé d'appliquer une mesure absolument scandaleuse : la confiscation des biens des migrants désireux de passer leurs frontières. Cela m'a rappelé le droit d'aubaine. À la mort d'un étranger, le seigneur se faisait l'héritier de ses biens, déshéritant sa femme et ses enfants. Cette confiscation déguisée était une façon de récupérer à son profit la richesse de l'étranger tout en lui apposant un stigmate social d'une grande violence symbolique... Il y a des définitions institutionnelles appuyées sur des questions de droit derrière les préjugés et la xénophobie. En confisquant les biens des migrants, on construit des inégalités de droit, donc une citoyenneté par degrés, un monde injuste et inégal qui exclut les migrants et nous empêche de construire, avec eux, un avenir commun. — Propos recueillis par Maya Blanc

« La confiscation, quelle aubaine ! » et autres articles sur actuelmoyenage.wordpress.com

EVASAN EN OUTRE-MER

Les « orphelins » du CHU de La Réunion

De nombreux enfants comoriens gravement malades sont privés de la présence de leurs parents suite à leur évacuation sanitaire et pendant leur hospitalisation. Quant aux parents qui parviennent à rejoindre l'île, ils sont confrontés à l'arbitraire de l'administration et vivent dans la précarité.

Depuis sa naissance en 2013, le petit F. est hospitalisé dans le service de pédiatrie du CHU de La Réunion. D'origine comorienne, sa mère qui avait donné naissance à des jumeaux dans des conditions délicates, a été contrainte de repartir à Mayotte auprès de sa famille restée sur place. En situation irrégulière, elle n'a pas réussi à obtenir ne serait-ce qu'une seule fois le laissez-passer délivré par la préfecture qui lui aurait permis de revoir son enfant.

Ahamed, elle aussi comorienne, arrivée clandestinement à Mayotte, a pu accompagner son petit garçon atteint de la « maladie des os de verre » et lui aussi transféré dans le même CHU de Saint-Denis. Mais avec une autorisation provisoire de séjour de six mois renouvelable selon le bon vouloir de l'administration, elle dispose de très peu de moyens de subsistance pour un séjour de soins qui s'annonce de longue durée.

En l'espace de quelques années, le nombre de conventions d'évacuations sanitaires (Evasan) de mineurs entre l'archipel des



© Vaili Faucheux

à Saint-Denis ou Saint-Pierre est passé à 340 en 2015, dont près de 200 se retrouvent isolés sans bénéficier du soutien d'un de leurs parents souvent pour des séjours prolongés.

Un seul parent accompagnateur

De fait, la situation est devenue préoccupante. D'abord pour les jeunes patients confinés à l'hôpital,

Îlot de T'samporo, à 5km des côtes de Mayotte, 15 minutes en kwassa-kwassa de traversée, juin 2012.

d'hébergement alternatives. Avec l'équipe de Médecins du Monde, qui a engagé une mission de parrainage auprès des enfants isolés, le groupe de La Cimade à La Réunion a décidé de venir en aide aux parents éloignés de leurs enfants. « En premier lieu, il s'agit de dresser un état des lieux de la réalité, d'identifier les blocages et d'accompagner les familles dans leurs démarches », souligne Emmanuelle Gamain, intervenante juridique à La Cimade. Une démarche rendue complexe par l'éloignement entre les îles dans cette partie de l'Océan indien. Mais le premier et principal obstacle est avant tout d'ordre administratif. Les enfants qui bénéficient d'une convention d'évacuation sanitaire, attribuée par une commission présidée par un médecin, ne peuvent être accompagnés que par l'un des parents titulaire du laissez-passer délivré par la préfecture de Mayotte.

Une procédure aléatoire qui semble laisser une large place à l'arbitraire.

Laissez-passer vers La Réunion

Les parents comoriens arrivés clandestinement ou en situation irrégulière en semblent exclus. En l'absence de structures de soins adaptés aux pathologies lourdes et complexes dans un archipel démuní, un certain nombre de familles prennent ainsi le risque de la traversée du bras de mer vers Mayotte dans les kwassa-kwassa, ces embarcations de fortune, en espérant, comme Ahamed, bénéficiaire d'une prise en charge à Mayotte ou à La Réunion. Nombreux sont les parents qui peinent à faire valoir leurs droits et à obtenir un laissez-passer vers La Réunion. Soit parce qu'ils ne disposent pas de documents

spécifique, un seul parent accompagnant un enfant malade se voit délivrer une autorisation provisoire de séjour (APS) d'une durée de six mois renouvelable au bon vouloir de l'administration. Certes, au 1er janvier 2017, cette disposition sera modifiée : elle concernera les deux parents qui, par ailleurs, seront autorisés à travailler. Pour autant, La Cimade comme Médecins du Monde considèrent la procédure des APS particulièrement injuste et inadaptée. Elle place en effet les familles dans une grande précarité, notamment lors des séjours de longue durée. À la suite d'un recours engagé par un père comorien sous APS depuis trois ans, le tribunal administratif de Saint-Denis a, en janvier 2016, ordonné à la préfecture de délivrer une carte

Une procédure inadaptée qui place les familles dans une grande précarité.

d'identité et peinent à justifier des liens de parenté ou de filiation. Soit, pour la grande majorité d'entre eux, parce qu'ils ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale, seule habilitée à prendre en charge les dépenses des accompagnants lors du déplacement à La Réunion. « La plupart des parents, confrontés à cette dure réalité, se retrouvent isolés, ne disposent pas des informations nécessaires et ne bénéficient guère d'appui auprès des structures hospitalières et sociales à Mayotte », relève Emmanuelle Gamain. La quasi-totalité des 200 enfants isolés au CHU de La Réunion sont ainsi originaires de familles en situation irrégulière ou non affiliées à la Sécurité sociale.

Autorisation très provisoire de séjour

Une deuxième série d'obstacles attend les familles qui ont obtenu, y compris au prix d'importants sacrifices financiers, d'assister leur enfant à La Réunion. Depuis la réforme du droit des étrangers de 2006, créant un titre de séjour

de séjour temporaire mention « vie privée et familiale », plus stable. Le père a pu faire valoir que « la présence était indispensable » et que « l'éloignement porterait une atteinte manifestement excessive à l'équilibre de la famille ». Le jugement a également reconnu « l'intérêt supérieur de l'enfant » tel qu'il est défini par l'article 3-1 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Après cette décision, d'autres procédures devraient être engagées pour tenter de lever les blocages d'une position inflexible de la préfecture. Par-delà la régularisation d'une situation précaire, l'attribution de cette carte de séjour offre aussi aux parents la possibilité de trouver un logement et un travail. Pour l'heure, les associations tentent, avec leurs moyens, d'apporter un soutien aux enfants et à leurs familles. S'inspirant d'une initiative identique en Île-de-France, l'antenne locale de Médecins

du Monde a lancé une mission de parrainage de mineurs isolés à l'hôpital avec des bénévoles, notamment en retissant les liens à distance avec les familles, via Internet, Skype... D'autres organisations locales de bénévoles, à l'exemple de Famille'espoir, maintiennent une présence et une assistance que les services sociaux des hôpitaux peinent à assurer.

Places manquantes

L'augmentation significative du nombre d'évacuations sanitaires



en provenance des Comores et de Mayotte, en raison d'une situation sanitaire dégradée, est devenue une préoccupation pour l'Agence régionale de santé et les dirigeants du CHU. Selon eux, la durée de séjour à l'hôpital est « en moyenne trois fois supérieure à celle des autres patients ». Dans un premier temps, le CHU suggère d'effectuer un recensement des structures d'hébergement à proximité des lieux de soins pour trouver au moins 120 places d'accueil en faveur « des patients mineurs avec accompagnants requérant des soins ou consultation sans nécessité d'hospitalisation complète ». Cette proposition permettrait « d'améliorer la prise en charge » des enfants autant que de limiter les journées d'hospitalisation inutiles. Une condition qui suppose que soit aussi résolue la situation administrative des parents étrangers leur assurant une présence plus sereine auprès de leur enfant. ■ **Michel Delberghe**

Avec une APS, elle dispose de très peu de moyens de subsistance pour un séjour de soins qui s'annonce de longue durée.

Comores, Mayotte essentiellement, et La Réunion a considérablement augmenté. De 70 en 2010, le nombre d'enfants atteints de pathologies graves ou de lourds handicaps transférés au CHU et dans d'autres structures d'accueil

hors de toute présence familiale, de suivi psychologique et éducatif. Ensuite, pour l'activité et les finances de l'hôpital public, dans la mesure où une partie des services et des lits se trouve mobilisée, faute de structures

CAMPMENTS

Mise à l'abri: le container comme seule perspective

La ville de Paris en partenariat avec l'État ouvre un camp humanitaire aux normes internationales pour l'accueil des exilés à la rue dans la capitale depuis plus de deux ans.

Les migrants se sont installés dans les rues du 18^e arrondissement de Paris suite aux rafles du Calais de l'été 2014. Le premier campement du boulevard de La Chapelle grossit petit à petit et un an plus tard, le 2 juin 2015, une première évacuation de

proposé jusqu'à l'annonce par la mairie de Paris, au printemps, de la création d'un camp de réfugiés. Dans la capitale, le système d'accueil et d'enregistrement des demandeurs d'asile est saturé. La réforme entrée en vigueur en novembre 2015 avait pour objectif de raccourcir et de simplifier la procédure d'asile, mais à Paris il n'en est rien. Le dispositif est mal calibré et les opérateurs sont dans l'impossibilité de faire face à la demande. C'est à proximité de la plateforme de premier accueil gérée par France terre d'asile, boulevard de la Villette, que se sont installés les derniers campements.

Un camp de réfugiés

L'ouverture d'un camp de réfugiés à Paris est une initiative salutaire. Annoncé pour octobre, le camp du boulevard Ney va pouvoir mettre à l'abri 400 à 600 personnes, des hommes seuls. Un autre camp de 350 places dédié aux femmes et aux familles ouvrira à la fin de l'année à Ivry. Emmaüs Solidarité se chargera de l'accueil et du fonctionnement, d'autres associations prendront le relais pour l'accompagnement juridique ou l'accès aux soins.

La réussite de ce projet, financé par la ville et l'État, dépend de la mise en œuvre par l'État d'une réelle politique d'accueil des personnes migrantes. En effet, la mise à l'abri n'est prévue que pour sept à dix jours. Les personnes seront par la suite orientées vers les structures d'hébergement *ad hoc*, poursuivront leur route ou retourneront sous leur tente dans la rue. Les annonces d'ouvertures de

places d'hébergement se succèdent: d'ici la fin 2016, 2 000 dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et 6 000 dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO), créés pour « désengorger » Calais, ou 5 000 dans les dispositifs d'hébergement d'urgence pour 2017. Mais seront-elles suffisantes et adaptées aux situations rencontrées à Paris? Une grande partie des exilés seront exclus de ces dispositifs. Soit, car ils sont sous le coup d'une procédure « Dublin », leur demande d'asile relevant d'un autre pays européen, soit, car ils ont reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF) pendant les rafles estivales. Quoi qu'il en soit, étant données les arrivées quotidiennes de 50 à 80 exilés par jour dans la ville, les camps seront probablement rapidement saturés.

Des boîtes métalliques

Après Calais, puis Vintimille et désormais Paris, le camp de containers semble devenir la norme de la mise à l'abri temporaire des migrants. Des boîtes métalliques destinées à transporter des marchandises et dans lesquelles certains se cachent pour traverser la Méditerranée sont-elles l'unique solution à disposition du sixième pays le plus riche du monde? À l'heure de la liberté de circulation des marchandises dans ces-mêmes boîtes, la perspective de la liberté de circulation et d'installation des femmes et des hommes est bien lointaine. ■ **Rafael Flichman**

La réussite de ce projet dépend de la mise en œuvre par l'État d'une réelle politique d'accueil.

380 personnes est orchestrée par la préfecture. Elles seront dispersées dans toute la région Ile-de-France et hébergées pour quelques jours dans des structures inadaptées à leurs situations. Il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants, ils sont pour la plupart soudanais, érythréens, afghans ou somaliens en quête de protection par la France, en route vers Calais ou vers d'autres destinations.

Évacuations et violences

La Chapelle, le pont d'Austerlitz, le jardin d'Éole, Jaurès, Stalingrad, avenue de Flandre, etc. Installations et évacuations de campements, accompagnées d'interpellations et de violences policières, se sont enchaînées sans relâche depuis plus de deux ans. Avec parfois des solutions bricolées pour un hébergement provisoire. Le prétexte sanitaire est parfois utilisé par les pouvoirs publics. Mais rien n'est

FAVORISER L'INTÉGRATION

Ligne 3, arrêt « Bidonville Sanofi »

Démarches complexes et contrôles abusifs ne facilitent pas l'intégration de ces familles pour la plupart d'origine Rom.



© Dominique Chivot

Ce bidonville est peuplé d'une vingtaine de familles venues de Roumanie, d'origine Rom pour la plupart, et expulsées d'un autre terrain à Palavas. Le préfet a compris que ce genre de politique finissait par devenir inefficace. Il s'est tourné vers ceux qui avaient un projet cohérent à proposer, calibré sur deux camps: « Sanofi »

La police vient régulièrement au petit matin contrôler leurs papiers et parfois les confisquer.

et, un peu plus loin, « Bonnier de la Mosson ». À La Cimade de Montpellier, on sait qu'un patient travail d'accompagnement est payant pour favoriser l'intégration. Ces familles particulièrement démunies vivent dans une grande précarité. Pour obtenir ou renouveler un titre de séjour, s'inscrire à Pôle emploi pour chercher du travail ou obtenir une formation, faire une demande de logement, le coup de main constant et le suivi régulier ne sont jamais inutiles. De même, une aide parallèle est nécessaire pour faciliter la scolarisation ou l'accès aux soins. L'information sur la contraception est également importante pour des jeunes femmes aux grossesses parfois précoces. Contrairement aux préjugés, beaucoup ont une envie réelle de s'intégrer. Mais comment s'y prendre? Même si ces familles vivent en France depuis parfois plusieurs années, elles ne connaissent pas souvent les subtilités de la bureaucratie française. L'administration ne ...

« Qu'ils m'appellent le bus pour m'expulser! Moi, je n'ai pas d'argent; c'est mon mari qui travaille ». Anna garde le sourire, mais son regard en dit long sur sa lassitude. Son désarroi traduit la menace permanente qui pèse sur la plupart des résidents de « Sanofi ». Dans ce bidonville de la périphérie ouest de Montpellier, à Celleneuve, coincé entre l'usine éponyme et la ligne 3 du tramway, la police aux frontières vient régulièrement au petit matin contrôler leurs papiers et parfois les confisquer. Certains seront alors convoqués pour recevoir une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). « J'ai la carte Vitale et mon mari travaille depuis huit mois », se justifie cette Roumaine de 25 ans, arrivée en France en

Traian et Anghela, bidonville « Sanofi », Montpellier, juillet 2016.

2010 avec son compagnon. Elle s'exprime très bien en français, qu'elle a appris en quatre mois.

Les chantiers d'insertion

Leur « salon », un auvent de planches et de tôles, préserve, devant leur roulotte, un zeste de fraîcheur au beau milieu de ce terrain dénué d'ombre. La mère, assise dans un coin, se joint au plaidoyer de sa fille. Elle l'a rejointe en France un peu plus tard, avec Alex, le fils. Le compagnon d'Anna, lui, a trouvé du travail dans le bâtiment. Celle-ci, grâce aux chantiers d'insertion, est en passe de décrocher un poste en août à « La Gaminerie », une entreprise de tri de vêtements de seconde main. Le jeune couple a un enfant. Elle a déposé une demande de logement.



© Dominique Chivot

... prend pas toujours conscience de leurs attentes. Devant la complexité des démarches et la persévérance requise, il y a de quoi se décourager. Ils ont alors besoin d'un soutien pour ne pas perdre pied et basculer dans la débrouille pouvant mener aux larcins et aux délits.

Bidonville « Sanofi », Montpellier, juillet 2016

Dormir par terre

Quelques mètres plus loin, Traian, 43 ans, assis avec sa femme sous un grand parasol vert, affiche la même lassitude. La police lui a retiré son passeport. Il sait ce que cela veut dire. « Moi, j'ai montré mes papiers : je suis inscrit à Pôle emploi, mais ils m'ont dit que ça ne suffisait pas à le prouver ». Ils vivent à six dans la caravane. Les enfants dorment par terre. La mère, Angela, 38 ans, n'ose s'éloigner : elle a peur des vols. Dans ce camp, ils sont plusieurs à survivre de petits boulots. En décrochant du travail saisonnier, en réparant de vieux objets ou en revendant de la ferraille au marché aux puces de la Mosson. Encore faut-il s'y rendre : le bidonville est jonché de vieilles voitures et de camionnettes rafistolées tant bien que mal pour pouvoir assurer un minimum de petits déplacements. La plupart souhaiteraient trouver un emploi salarié, mais devant la complexité des démarches et la nécessaire maîtrise du français, ils optent pour des microentreprises. Dans cet autre auvent de caravane, assemblage de bouts de parquet et de Lino, sont assis un autre



© Dominique Chivot

Derrière le bidonville, l'usine « Sanofi », Montpellier, juillet 2016.

Traian, 38 ans, surnommé Pitik, venu de Sibiu, et sa femme Mirella, 34 ans, originaire de Deva. Arrivés en 2006, ils ont trois enfants, âgés de 10 à 18 ans. Par malheur, leur aîné, arrêté sur un chantier en flagrant délit de vol de matériel, a écopé de six mois ferme. À « Sanofi » comme à « La Mosson », l'aide juridique sert dans diverses situations : faire appel s'il y a lieu

Contrairement aux préjugés, beaucoup ont une envie réelle de s'intégrer.

contre les OQTF et les expulsions, mais aussi suivre les procédures judiciaires après des vols dans les déchetteries. Le père fait depuis octobre du jardinage grâce aux chantiers d'insertion. La mère, un tatouage « Rafael » (le prénom de son cadet) sur l'avant-bras, s'exprime encore mal en français. « C'est bien ça la barrière essentielle pour l'intégration et la recherche d'emploi », rappelle Cassandra Michaux, l'une des deux salariées de La Cimade affectées à ces deux bidonvilles. Elle vient de

sermonner gentiment un des jeunes du camp qui a tendance à sécher les cours. L'apprentissage de la langue est l'une des activités essentielles pour ces familles. À « Sanofi », 19 des 23 enfants sont actuellement scolarisés, ils sont 17 sur 38 à « Bonnier de la Mosson ».

Au temps de Ceausescu...

Le couple roumain a obtenu l'Assurance maladie, mais au prix de démarches longues et complexes. « On nous demande

toujours des papiers », ajoute-t-elle à propos des menaces d'OQTF. L'éternelle récrimination... L'ennui, c'est qu'ils se font « épingler » par la préfecture lorsqu'on leur demande s'ils font des allers-retours en Roumanie pour régulariser leur séjour en France. En réalité, ils y vont pour aller voir de la famille ou entreprendre des démarches administratives.

Mirella dit regretter l'époque de Ceausescu, l'ancien dictateur communiste assassiné en 1989 : à Deva, il y avait toujours, selon elle, une possibilité d'emploi dans les services publics. Bien sûr qu'ils se sont vite rendu compte que la vie ne serait pas facile pour eux en France. Alors, pourquoi ne pas repartir en Roumanie ? La question leur semble incongrue : « Mais il n'y a plus de travail là-bas ! ». Un premier bilan de cet accompagnement a permis en 2015 d'élargir la configuration du projet. Un lien a été établi avec l'Association Recherche Action Éducation (AREA), une association créée par deux anciens de La Cimade, et devenue partenaire privilégié. Grâce à des moyens supplémentaires alloués par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et par des fonds européens, le nombre d'emplois dédiés est passé de deux à cinq : un médiateur santé et une observatrice départementale, portés par l'AREA, sont ainsi venus se joindre aux deux permanentes de La Cimade, Clara Pichon et Cassandra Michaux, tandis que le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones est sur le point de financer un poste de médiateur scolaire. « Le financement vient de la DDCS et, depuis février, de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, grâce au préfet, explique Christophe Perrin, délégué régional pour La Cimade, car la mairie et le département restent aux abonnés absents ». — Dominique Chivot

DISCRIMINATION

LE BOURBIER DE L'ASILE EN GUYANE

DEPUIS LA FIN DE L'ÉTÉ, IL EST IMPOSSIBLE DE DEMANDER L'ASILE EN GUYANE. LES PERSONNES EN QUÊTE DE PROTECTION SONT ILLÉGALEMENT PRIVÉES DE LEURS DROITS, MENACÉES D'EXPULSION ET LA PRÉFECTURE EN PROFITE POUR STIGMATISER LES HAÏTIENS.

« C'est fermé ». Telle est désormais la réponse que reçoivent depuis le 22 août 2016 les personnes qui se présentent au bureau du centre-ville de Cayenne, chargé d'enregistrer les demandes d'asile en Guyane. Fermé ? « Suspendu » précise la préfecture, puisque ses services continuent de traiter les demandes antérieures. Les demandeurs d'asile ainsi refoulés, sans explication, ni perspective de réouverture de ce bureau, apprécieront sans doute la nuance.

Saturation du dispositif

La fermeture donc, annoncée à la presse par la préfecture, a été expliquée par la saturation du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile en Guyane. Il serait dépassé par l'arrivée sur ce territoire de milliers de demandeurs d'asile (4 500 identifiés entre janvier et août selon la préfecture) soit presque deux fois le nombre de demandeurs décomptés sur la totalité de l'année 2015. Cette décision radicale prive désormais de toute protection les personnes qui fuient l'insécurité et l'instabilité de leur pays d'origine. Elle intervient dans un contexte de sous-dimensionnement des dispositifs d'accueil dénoncé depuis plusieurs années par La Cimade et ses partenaires, mais aussi par des élus locaux. La Guyane est l'un des derniers départements de France dans lequel aucun centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) n'est implanté, ce qui explique notamment le développement de squats. Sur les milliers de

personnes, 130 seulement bénéficient d'un accompagnement par la Croix-Rouge. Or, la préfecture argue justement d'une crise du logement social qui aggraverait l'antipathie grandissante de la population locale sur ce sujet. Elle prétexte par ailleurs un taux d'attribution faible du statut de réfugié pour justifier du caractère non prioritaire de ce chantier.

Par où commencer ?

À l'heure du bouclage de *Causes communes*, le bilan des solutions envisagées est bien maigre. Mais se mettre des œillères en coupant sans préavis les points d'accueil asile n'est sans aucun doute pas le meilleur signe d'une

des demandes abusives. Une discrimination qui ne va pas dans le sens de l'apaisement.

Expulser les demandeurs

Aucune mesure n'a été annoncée pour renforcer un dispositif déjà à bout de souffle avant l'augmentation importante du nombre de demandeurs d'asile. La préfecture demande bien la création de 150 places en CADA, mais elles correspondent aux 150 places déjà gérées par la Croix-Rouge sous la forme d'un accueil d'urgence... Et aucune concertation ne semble engagée avec les acteurs locaux pour mettre sur la table les moyens nécessaires et travailler à leur mise en œuvre.

Le 8 septembre, la préfecture évitait in extremis d'être condamnée par le tribunal administratif de Cayenne dans dix affaires. Elle a préféré recevoir les requérants quelques heures avant l'audience. Les recours ont ainsi été déclarés sans objet et l'illégalité du refus d'enregistrement de la demande d'asile n'a pas été jugée. Par ailleurs, afin d'endiguer le nombre d'arrivées, le gouvernement vient d'obtenir du Suriname le renforcement des conditions de transit sur son territoire pour les Haïtiens. Mais faute d'un guichet pour enregistrer leur demande, des personnes refoulées sont interpellées en situation irrégulière. Les premières mesures d'expulsion ont commencé à tomber. Sans doute la seule solution concrète au problème « asile » envisagée pour l'instant par la préfecture. — Lucie Curet

Le choix a été fait par l'État de stigmatiser les ressortissants haïtiens.

perspective d'amélioration. Certes, le nombre de demandes d'asile devraient logiquement cesser de croître, et les agents chargés de l'enregistrement et du suivi administratif des demandes devraient temporairement respirer. Mais après ? Les personnes, les familles continuent d'arriver et elles ont besoin d'accéder au guichet et d'exercer leurs droits. Dans un contexte d'insécurité largement dénoncée par la société civile guyanaise, le choix a été fait par l'État de stigmatiser les ressortissants haïtiens. Ils ont été expressément cités lors de l'annonce de fermeture du dispositif asile, comme déposant



© Jean Larive / MYOP

Ancien instituteur, Ashraf a fait le choix de la France et de Briançon pour construire son avenir, juillet 2016

D'ici et d'ailleurs : ensemble

Oui, tout est encore possible. Oui, la réalité n'est pas uniformément grise. Ce double constat imprègne le choix du thème retenu pour le rendez-vous annuel du festival Migrant'scène : D'ici et d'ailleurs : ensemble. Ce slogan à contre-courant du discours dominant peut d'ores et déjà trouver d'intéressantes illustrations. Le dossier de *Causes communes* vous propose de découvrir la mobilisation des Briançonnais lorsque vingt-et-un migrants débarquèrent un beau jour de Calais. Il vous fait également rencontrer un ancien maire, Jean-Luc Le Drenn, qui s'était lancé dans un projet d'intégration de familles d'origine Rom en plein centre de sa commune, à la périphérie de Nantes.

Ici et là, toutes ces personnes engagées font fi des différences d'âges, de milieux ou de convictions pour exprimer leur solidarité : par exemple Olivier, gardien d'immeuble, pour qui « *c'est juste le cœur qui parle* ». Lampedusa n'avait-elle pas montré l'exemple ? Germano Garatto, animateur social, explique pourquoi la compassion a pris le pas sur la peur. Reste que tous ces combats nécessitent lucidité et persévérance. Car, comme l'analyse le sociologue Saïd Bouamama, il faut pouvoir créer les conditions, non seulement d'un vivre ensemble, mais surtout d'un vivre ensemble égalitaire pour éviter de perpétuer les discriminations.





Un doux vent de révolte souffle à Briançon

Citoyens, associations et élus ont uni leurs savoir-faire et multiplié les initiatives pour que les vingt-et-une personnes migrantes arrivées de Calais début novembre trouvent une place au sein de la vie locale. Quand, au printemps, la plupart sont contraints de partir, la mobilisation continue de plus belle pour défendre un accueil humain à l'encontre des pratiques étatiques. Récit d'un bouleversement sans précédent dans le paysage briançonnais.



© Jean Larive / MYOP

Dans la cité Vauban, suite à un appel lancé via les réseaux sociaux, 200 personnes se rassemblent le 5 septembre dernier en réaction à la publication de la photographie du petit Aylan. L'envie d'agir est là, les réunions publiques de réflexion démarrent. « Face à l'inaction politique, la démission de nos dirigeants, l'absence de solidarité, nous avons créé un collectif citoyen Pas en notre nom Briançon » explique Marie, qui en est la fondatrice. Dans ce contexte, la ville de Briançon se porte volontaire pour accueillir des personnes migrantes dans le cadre du plan du ministre de l'intérieur encourageant les communes à ouvrir des « centres de répit » afin de « désengorger » Calais.

Convergence

En amont de leur arrivée, un travail de recensement des besoins et des ressources est effectué. La mairie s'appuie sur la coordination, déjà existante dans le

Pour les réfugiés, la montagne est devenue un espace de découverte, d'évasion et de travail. Col de l'Izoard, juillet 2016.

Le collectif citoyen a fait de la sensibilisation l'une de ses priorités.

cadre du Centre communal d'action sociale, des associations caritatives pour l'accueil des populations en difficulté. Pour gérer la prise en charge d'ensemble des personnes migrantes, la MAPEmonde (Mission d'accueil des personnes étrangères) est mandatée comme opérateur- centre d'accueil et d'orientation. Ce service de la MJC Centre social du Briançonnais, effectuant depuis plus de dix ans un travail d'accompagnement juridique et social, a joué un rôle central dans la qualité de l'accueil.

Dans la nuit du 6 novembre, quatre femmes et dix-sept hommes, dont quatre mineurs, arrivent dans cette ville de 12 000 habitants, après un trajet éprouvant. À la vue des panneaux indiquant la frontière italienne beaucoup ont pris peur... Ces personnes, ayant fui l'Érythrée, le Soudan et le Tchad, n'avaient aucune idée de l'endroit où elles allaient être emmenées lorsqu'elles sont

montées dans le bus ! Leur entrée au sein de leur logement est plus douce car le soin a été pris de déposer dans chacune des chambres des fleurs fraîchement coupées, un chocolat ainsi qu'une affiche où en arabe est inscrit « bienvenue ».

L'air du temps n'étant pas toujours propice à l'ouverture, le collectif citoyen a fait de la sensibilisation l'une de ses priorités. Lors des réunions, qui ne désemploient pas, apparaît la nécessité de mieux s'outiller pour

faire face aux préjugés et discours de rejet.

La demi-journée de formation en droit des étrangers puis la conférence organisée pour découvrir l'histoire des migrations rencontrent un franc succès. « On s'est rendu compte que la question intéressait vraiment » commente Marie. Et les initiatives ne manquent pas « pour que chacun puisse approcher ce thème selon son propre plaisir ». Certains peuvent se rendre aux projections débats qui ont lieu tous les mois, d'autres se retrouver aux ateliers d'écriture. Désormais, plus de 400 personnes reçoivent la lettre d'information du collectif, relayant chaque mois les événements à Briançon, sans perdre de vue l'actualité autour des

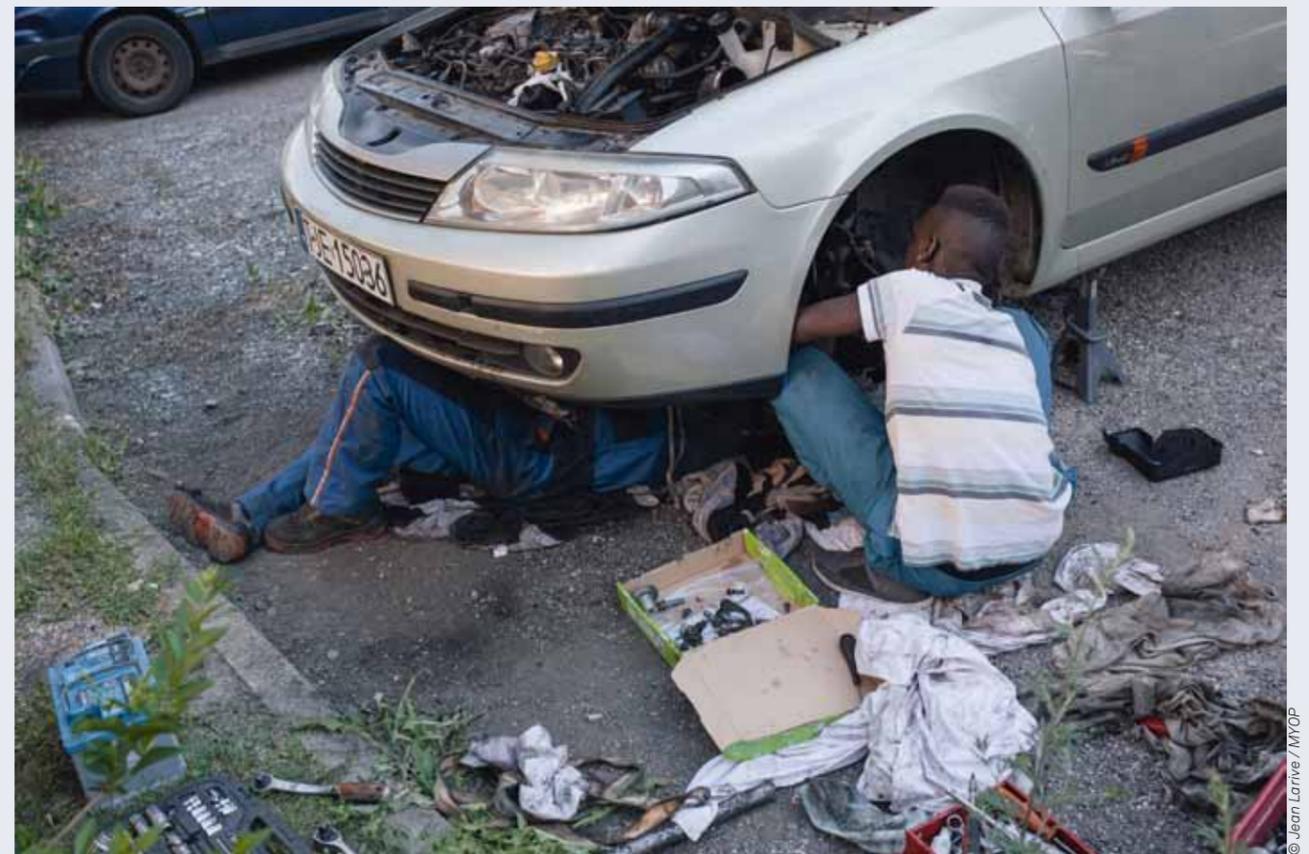
« Est-ce que la machine administrative est complètement aveugle des dommages qu'elle crée ? »

Dans la résidence qu'ils occupent, les chabab ont su tisser des liens d'entraides avec leurs voisins. Briançon, juillet 2016.

migrations à l'échelle mondiale. « Notre démarche repose sur l'affirmation que chacun peut faire sa part et la conviction que renforcer le lien social local permettra d'aboutir à un monde plus juste » insiste Marie. Cet élan solidaire a permis à des personnes d'horizon divers de se retrouver autour d'un projet commun créant une synergie inattendue. « Cela vaut mai 68 en termes d'énergie et d'inventivité » se réjouit Michel, membre du collectif.

Réciprocité

Fruit de rencontres entre bénévoles et migrants, un grand planisphère, sur lequel figurent les parcours et témoignages des nouveaux arrivants, est accroché dans le hall de la MJC, où patiente l'un des jeunes. Il fait connaissance avec nous en attendant que débute son cours de français, nous évoquons justement nos territoires de provenance. « Cette expérience d'accueil est incroyable, admire Mélanie, chargée de la coordination des bénévoles pour la MAPEmonde. Dès novembre, ils se sont organisés pour qu'il y ait des cours de français tous les jours ! » Beaucoup d'idées germent dans ces locaux. Chaque lundi matin, ils accueillent tous les Briançonnais souhaitant proposer activités et projets, autour d'un petit-déjeuner partagé avec les personnes migrantes. Ces derniers ont à leur tour fait une proposition qui a suscité un



© Jean Larive / MYOP





© Jean Larive / MYOP

••• vif enthousiasme : plus de trente personnes se sont ainsi inscrites aux cours d'arabe du vendredi soir. Et beaucoup se sont appropriés le terme de *chabab* – mot signifiant « jeunes » en arabe pour les nommer. À l'étage de la MJC, se trouvent les locaux de Fréquence Mistral, on y rencontre Susannah, journaliste de cette radio associative. Avec Stéphanie, du collectif citoyen, elles se sont rendues une fois par mois sur le marché, pour y faire des micros-trottoirs. « *Histoire, par exemple, de leur demander s'ils ont des personnes migrantes dans leur histoire familiale. C'est une façon de prendre le pouls tout en suscitant le dialogue.* » Elle évoque aussi la richesse des échanges lors des matinales animées avec Hiba, ancienne journaliste au Soudan, qui comme tous les *chabab* s'est impliquée dans la vie locale. Beaucoup se sont engagés au sein des associations caritatives qui ont contribué à leur accueil. Ashraf, lui, a également participé au ré-enneigement des pistes de ski de fond. « *Cela n'a pas été facile le froid, on est tous content que l'été arrive* », s'exclame-t-il tout en nous offrant des gourmandises. Son sourire est contagieux. Nous découvrons l'appartement où il vient tout juste d'emménager suite à l'obtention de son statut de réfugié. Il est reconnaissant pour le soutien et la gentillesse qui l'entourent. « *Je me sens bien ici.* »

Nouveaux horizons

« *Le cadre de vie est exceptionnel et beaucoup de personnes ont comme point commun d'avoir fait le*

Fatna, née à Briançon, dans les bras de son père, Ibrahim, juillet 2016.

choix d'y vivre » remarque Michel. Passionné par la région et toujours enclin à partager son amour de la montagne, il a proposé spontanément à trois jeunes de les emmener pour une balade au Col du Granon : la vue sur les Écrins, le plus grand massif alpin, y est très belle. « *Il y avait peu de neige et l'on pouvait monter très haut, et au fur et à mesure, ils découvriraient ce paysage, il y avait une lumière extraordinaire, se souvient-il, c'était magique, ils ont commencé à courir et jouer avec la neige : il s'est passé quelque chose.* » La montagne, Ibrahim la découvre de plus en plus. Actuellement en contrat de qualification professionnelle au sein d'une entreprise de travaux acrobatiques, il travaille sur les chantiers de voies publiques pour sécuriser les routes contre les éboulis. L'équipe prend le temps de le former à la précision des gestes. La maîtrise du vocabulaire est également vitale, car dans les Hautes-Alpes les chantiers sont en accès difficile et il va petit à petit apprendre la technique sur corde pour effectuer des travaux en hauteur. Son insertion professionnelle, dans ce domaine qui lui plaît, est en bonne voie. Une nouvelle vie se dessine pour lui et Noha, sa femme. Après que le couple a obtenu le statut de réfugié, est née, au mois d'avril, leur petite fille, Fatna. Hormis les trois mineurs, seuls les cinq ayant obtenu le statut vivent toujours à Briançon. Les autres ont dû partir dans des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) à Miramas, Marseille, Avignon ou encore Cavailon.

Déchirement

Le choc est immense quand, en mars, les premières « réorientations » sont communiquées, ils sont trois à devoir quitter le groupe. La procédure est brutale : à partir du moment où l'Office français et de l'immigration et l'intégration (OFII) en informe l'opérateur, les personnes n'ont que cinq jours pour donner leur réponse. En cas de refus, ils perdent leur droit à l'allocation pour les demandeurs d'asile et leur logement. Si les « centres de répit » sont pensés comme un accueil temporaire, ces décisions se sont faites au mépris des liens tissés. L'incompréhension est d'autant plus vive que l'ouverture d'un CADA à Briançon, en capacité d'accueillir 60 migrants, est prévue depuis l'automne dernier. Début mai, les « réorientations » tombent tous les trois jours. Courriers, témoignages d'indignation, pétition, les personnes touchées par cet arrachement mobilisent tous les moyens pour protester à nouveau contre ces départs contraints. « *Cela n'a pas de sens, en quelques mois, ils commencent à se reconstruire, leur maison est toujours ouverte... Et maintenant que tout cela prend forme, on les éparpille ? Est-ce que la machine administrative est complètement aveugle des dommages qu'elle crée ?* » s'interroge Marie.

Ironie absolue : au moins de juin, quand les derniers *chabab* s'en vont, l'ouverture du CADA est annoncée pour juillet. En l'absence de réponse de l'État, ils n'ont pas eu le choix, il leur est impossible de rester, mais les liens d'amitié perdurent, ils s'invitent les uns les autres.

Les lignes ont bougé

À l'occasion de la journée internationale des réfugiés, le 20 juin, les *chabab* sont tous revenus, le temps d'une cérémonie durant laquelle ils ont été faits citoyens d'honneur de la ville.

Noha a hâte que d'autres personnes migrantes arrivent... Car en cette matinée de juillet les trois mineurs s'en vont à leur tour... direction Gap. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, ils sont scolarisés là-bas. S'ils ont dans un premier temps fait le choix de rester à Briançon avec le reste du groupe, ils doivent désormais vivre à Gap. Mais ils sont plutôt contents à cette idée, car ils ont pu s'y faire des amis aussi, alors ceux qui les ont accueillis se réjouissent aussi. Ils vont se revoir, mais l'émotion est palpable sur le quai.

Tous ces départs soulèvent pour les personnes qui se sont investies auprès d'eux la question du sens de leur action au-delà de cette expérience. Forte de ce qui est né, la détermination pour garder un rôle citoyen de pression n'est pas entamée. D'ailleurs, le collectif envisage de changer de nom pour celui de « Tous migrants ! ». — **Rime Ateya**



POINT DE VUE

Frontière réelle et symbolique

Qui arrive à Lampedusa pour la première fois découvre une réalité très différente de celle qu'il imaginait : on ne voit pas de migrants ! Le centre (aujourd'hui *hotspot*) où ils sont regroupés, le temps d'être enregistrés puis transférés ailleurs en Italie, est à l'écart du village et interdit d'accès à toute personne extérieure. Il n'en a pas toujours été ainsi durant ces 25 dernières années qui ont vu passer sur cette île de 20 km carrés près de 250 000 hommes, femmes et enfants (19 000 en 2015).

En février 2011, j'ai été touché, comme beaucoup d'Italiens, par la réaction des habitants de Lampedusa aux décisions du gouvernement de l'époque (Berlusconi, Premier ministre, et Maroni, de la Ligue du Nord, ministre de l'intérieur) qui, pour répondre à l'exode de milliers de personnes suite au « Printemps arabe », a fermé le centre de premier accueil, perché les jeunes nord-africains sur une colline loin des habitations, dans des conditions rudes, peu de nourriture et sans attention. Ce gouvernement voulait envoyer un message clair à qui avait l'intention de quitter son pays : en Italie, il n'y a pas de place pour vous.

La situation est rapidement devenue insupportable. Ces milliers de personnes, campant des jours et des jours sous la surveillance des forces de l'ordre, incertaines de leur avenir, ont commencé à descendre lentement vers les habitations à la recherche d'aide. Les gens ont ouvert leur maison, ont vidé leurs armoires, distribuant des vêtements, des couvertures, de la nourriture. Certaines familles ont invité les migrants à s'asseoir à leur table, à prendre une douche chaude ; des associations et la paroisse ont organisé la distribution de repas chauds. La compassion a pris le pas sur la peur. Cela a duré 56 jours. Une manifestation de protestation spontanée, imposante et pacifique, de Lampedusains et de Nord-africains, demanda la fin de ce traitement inhumain.

Le gouvernement a été obligé de rouvrir le centre de premier accueil et a dirigé les migrants vers d'autres localités italiennes.

Cependant, craignant, que les arrivées de migrants nord-africains compromettent le tourisme, cette solidarité populaire n'a pas été unanime.

Le problème de Lampedusa, ce ne sont pas les migrants, mais la manière dont la politique les met en scène à travers les médias. L'Europe a besoin de scénariser sa politique de contrôle des frontières. Maintenir les projecteurs pointés sur les frontières aide à détourner les regards des situations difficiles internes au Vieux Continent. Avec les migrants, les communautés locales aux confins de l'Europe sont ainsi prises en otages, contraintes au rôle de comparse d'un spectacle qui travestit la réalité. Le message est répétitif, obsessionnel, univoque : nous arrivent des personnes épuisées, désorientées, sans ressources. Aucune allusion n'est faite à l'histoire des personnes qui débarquent, à leur trajectoire familiale et professionnelle, à leurs projets de vie, à leurs parents et amis qui les attendent en Europe et qui, pour les faire venir, ont investi des ressources financières importantes. On veut faire croire qu'il s'agit de vies désespérées.

Aujourd'hui les frontières, géographiques, mais aussi entrées humanité et déshumanité, sont toujours plus nombreuses et traversent toute la société. Le phénomène migratoire est devenu une des frontières réelles et symboliques les plus puissantes : il existe des dizaines de Lampedusa le long des frontières au sud et à l'est de l'Europe. Ma conviction est que les personnes et les communautés, qui vivent aux frontières, portent une responsabilité particulière : raconter, se faire entendre. Comment peut-on faire entendre leur voix ? —

GERMANO GARATTO | COLLABORATEUR DE LA FONDATION MIGRANTES ET RESPONSABLE DE L'ANIMATION SOCIALE « IL VIAGGIO DELLA VITA » AUPRÈS DE LA POPULATION DE LAMPEDUSA.





Justes Solidaires

Une autre forme de solidarité émerge en France alors que les pays européens s'avèrent incapables de répondre conjointement à un exode sans précédent de populations fuyant la guerre ou la misère. Elle dépasse le cadre habituel des associations et des collectifs d'entraide. Elle touche différentes classes d'âge, différentes catégories sociales ou professions et toutes les religions. Faisant fi des préjugés et des peurs véhiculées sur les étrangers, de plus en plus d'anonymes tendent la main aux milliers de réfugiés livrés à eux-mêmes.

Photographies par
Bertrand Gaudillère / item
Textes par Catherine Monnet



Olivier. M 39 ans / ACCUEILLIR

« Tout a commencé avec la tentative d'occupation du gymnase près de chez moi par des militants et les migrants. C'est parti en cacahuète et les migrants sont venus dormir dans la rue juste devant chez moi. Le lendemain matin, comme je suis gardien d'immeuble, je suis sorti comme d'habitude donner un coup de balai sur mon trottoir. Et là, je vois des bouteilles remplies d'urine, des cartons et des papiers partout. La rue était une poubelle. Je me suis pris la tête entre les deux mains en pensant à tout le travail qui m'attendait. À ce moment-là, un migrant s'est levé, est venu vers moi et m'a demandé mon balai. Puis avec une dizaine d'autres personnes, ils ont nettoyé la rue. J'ai trouvé ça super et c'est là que j'ai commencé à faire quelque chose pour eux. J'ai d'abord fait chauffer un peu d'eau et du café. Maintenant, je passe toutes mes pauses sur le camp et m'occupe notamment des mineurs et des femmes. J'essaie de les reloger provisoirement dans le quartier jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge. Je suis athée et ne fais partie d'aucun parti politique. C'est juste le cœur qui parle. »



Gabriel. D 23 ans / COMMUNIQUER

« Au début on fait des pommes de terre et de la purée pour des gens qui n'ont pas toujours vraiment faim et après on découvre des histoires de vie et on est confronté à la réalité. Je ne suis ni militant, ni politisé mais je suis indigné de voir comment notre État traite avec autant de violence, de mépris et de cynisme les plus faibles. Cela donne envie d'aider et de donner le meilleur de soi-même. J'ai co-créé la page du Comité de soutien des migrants de La Chapelle sur Facebook qui permet de centraliser les informations et de signaler les besoins. Aujourd'hui, on a plus de 14 000 membres ! J'ai aussi créé une collecte en ligne car il y avait beaucoup de propositions de dons, mais personne ne savait comment et où donner. On avait mis un objectif de 500 € mais au début on a reçu plus de 800 € de dons par jour ! Quand on voit l'argent affluer, on se dit que la générosité est impressionnante et qu'il y a plein de monde de bonne volonté. Cela m'a fait ressentir une bienveillance et une force qui m'accompagneront jusqu'à la fin de ma vie. »



Allison B. 24 ans / ENSEIGNER

« C'est la première fois que je participe à un tel mouvement. Je suis arrivée sur le camp d'Éole avec une amie étudiante en philosophie comme moi à l'École Normale Supérieure. Il y avait tout un système de bricolage mis en place dans l'urgence qui nécessitait surtout des compétences matérielles. Mais moi à part écrire des mémoires, je ne sais rien faire de mes dix doigts ! Je ne savais pas comment aider. Un lundi, on a décidé de faire un atelier avec des jeux en français car on voyait que les journées des migrants étaient un temps d'ennui, d'angoisse et d'attente. Il y a un véritable besoin et ces cours de français sont un lieu de partage incroyable. On a le temps de parler et d'installer une relation. C'est peut-être indécent de dire que l'on peut trouver de la joie dans ces endroits mais je ne vois pas comment j'aurais pu faire ce type de rencontre ailleurs que dans ce lieu de solidarité citoyenne. Pour la première fois de ma vie je réalise que je ne suis plus simplement indignée dans la passivité. Je suis passée à l'acte. »



+ EN SAVOIR PLUS

L'intégralité du projet Justes Solidaires
www.lafrancevuedici.fr

Le travail de Bertrand Gaudillère
www.collectifitem.com



La solidarité à deux pas de la mairie

Jean-Luc Le Drenn a réussi à intégrer des familles d'origine Rom au cœur de sa commune de la banlieue de Nantes. Jusqu'à ce qu'une échéance électorale remette en cause l'expérience.



Jean-Luc Le Drenn à Nantes, 2015.

Jean-Luc Le Drenn se souvient très bien de la situation. « À un moment, on s'est dit : qu'est-ce qu'on fait ? Ça fait des mois qu'ils tournent dans l'agglomération nantaise ; ça ne peut pas continuer ». Ils, c'étaient ces familles d'origine Rom et leur cinquantaine de caravanes, ballottées comme d'habitude au gré des bouts de terrain disponibles et des expulsions régulières. À cette époque, en novembre 2009, il est le maire d'Indre, une petite commune de 4 000 habitants à l'ouest de la métropole de Loire-Atlantique. Il hésite à les déloger de leur dernier refuge : une parcelle le long du chemin appartenant à l'ancienne usine AZF-Soferti, fermée trois ans auparavant. Il réunit alors ses administrés en mairie et, au bout de quatre heures de débat animé, les convainc d'organiser leur hébergement provisoire. Deux communes avoisinantes participeront à la répartition.

Vêtements et couture

Et ça s'organise en effet. On viabilise le terrain et l'on installe des toilettes sèches. Une association Roms (Rencontre ouverture métissage solidarité) se crée. On se préoccupe de la scolarisation en échange de l'accueil et de l'accompagnement. On crée une bourse aux vêtements. On ouvre un atelier de couture. « Si tous ces gens ne nous avaient pas aidés, nous aurions lâché », témoigne Jean-Luc Le Drenn.

Mais le maire voudrait trouver une solution durable. Dix-huit mois plus tard, à l'été 2011, des bungalows sont installés à quelques pas de l'hôtel de ville. Le projet solidaire a pu se réaliser grâce à l'aide financière de Nantes Métropole : 45 000 euros pour la voirie et 17 000 euros pour les mobil-homes. Cinq familles s'y installent à raison d'une redevance de 70 euros par caravane. L'intégration se fait ainsi. Cahin-caha. « Pas facile, quand certains ne donnent pas de gages de vouloir s'intégrer », avoue Jean-Luc Le Drenn, qui n'hésite pas à leur rappeler leurs droits mais aussi leurs devoirs. Mais aussi à les

menacer d'expulsion s'ils se trouvaient impliqués dans des cambriolages. Mais le lien s'établit très souvent par l'intermédiaire des enfants, qui « parlent le français comme vous et moi ». « Les enseignants nous ont beaucoup aidés, poursuit-il. Ils nous disaient qu'ils n'avaient aucune difficulté avec eux ». Quelques femmes trouvent des ménages à faire ; les hommes des petits boulots chez les maraichers et les viticulteurs.

La peur de l'autre

Mais une échéance électorale se profile en 2014. En mars, Jean-Luc Le Drenn, maire divers gauche depuis huit ans, échoue à se faire réélire, à 92 voix près. « Indre aux Indrais » n'avait pas hésité à afficher son concurrent, Serge David. Une campagne de dénigrement fondée sur la peur de l'autre.

« J'ai toujours voulu préserver mes convictions humanistes »

L'expérience du village solidaire a fini par s'arrêter six mois après l'arrivée de la nouvelle équipe à la mairie. Jean-Luc Le Drenn ne regrette rien et reste philosophe : « Je n'ai jamais voulu tirer la couverture à moi et j'ai toujours voulu préserver mes convictions humanistes », affirme ce technicien de réseau informatique qui travaille chez un opérateur de téléphonie. D'autant plus qu'après une embolie pulmonaire, cette alerte l'a poussé à cinquante-six ans à prendre du recul. Il a démissionné en avril 2015 de son mandat de conseiller municipal et a retrouvé ses deux enfants et une vie familiale malmenée. — **Dominique Chivot**

« Vivre ensemble égalitaire »

Malgré la persistance de discriminations et la poursuite de politiques de fermeture à l'égard des exilés, les expériences de solidarité se développent. Comment expliquer ces phénomènes ? Un éclairage historique et une analyse par Saïd Bouamama, sociologue et militant du Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires.

La société française s'est construite à partir des arrivées successives de personnes migrantes. Pourquoi les discriminations sont-elles aujourd'hui persistantes ?

Pour des raisons historiques liées aux rapports de forces entre classes sociales au cours de la révolution française, l'industrialisation a nécessité un apport de main-d'œuvre étrangère plus important qu'ailleurs. Contrairement aux autres pays européens, la participation des serfs à l'abolition du servage et de la monarchie a conduit à un partage des terres des seigneurs qui pour être limité n'en a pas moins restreint l'exode rural. La France reste donc un pays rural plus longtemps que d'autres pays en voie d'industrialisation et fait appel en conséquence à une immigration plus précocement et plus intensément. Ces immigrations d'origine européenne sont toutes confrontées à des discriminations contrairement à ce qu'affirment certains discours contemporains opposant la « bonne intégration » des immigrés du passé et la mauvaise de ceux d'aujourd'hui. En témoigne le pogrom et le massacre anti-italien à Aigues-Mortes faisant plusieurs dizaines de victimes en 1893. En revanche ces discriminations s'arrêtaient à la dite « première génération », les enfants étant considérés et traités comme français. Ce qui est nouveau, ce n'est donc ni la violence subie, ni l'ampleur des discriminations, mais la transmission aux générations nées françaises de l'inégalité de traitement. Il y a en quelque sorte une transmission trans-



La MJC est le lieu privilégié de rencontre et d'échanges entre bénévoles et réfugiés, Briançon, juillet 2016.

générationnelle du stigmate xénophobe. La première cause de ce constat se trouve dans le fait que les immigrations contemporaines sont issues des anciennes colonies et sont victimes des représentations dévalorisantes et inégalitaires de certaines populations (les noirs, les arabes et les musulmans pour faire vite) qui ont irriguées l'ensemble du corps social avant et après la colonisation. La seconde cause est la réactivation de ces images par l'extrême-droite puis par contagion et calcul électoral par la droite et une partie de la gauche. Enfin, la troisième cause est en lien avec l'ethnisation des questions sociales expliquant les faits sociaux à partir de causes culturelles : les guerres seraient issues du tribalisme, les difficultés des immigrés proviendraient de leurs cultures les rendant « inintégrables », etc. Le discours médiatique et politique

dominant a banalisé les grilles ethniques et culturalistes de lecture en lieu et place des explications économiques, sociales et politiques.

Dans le reportage de ce dossier réalisé à Briançon, nous évoquons une belle expérience de solidarité et d'échanges qui tissent du lien social entre ici et là-bas. Quel sont les freins ou les obstacles au développement de ces situations ?

Les freins sont d'abord d'ordre politique. Les préjugés qui opposent les populations ne tiennent pas longtemps quand se développent des expériences, non pas de « vivre ensemble », mais de « vivre ensemble égalitaire », et plus encore des expériences de « faire-ensemble ». En revanche, la « lepénisation des esprits » a d'ores et déjà pris une proportion telle, que les différents acteurs



© Jean-Lorive / MYOP

Ce sont ces initiatives, qui en se multipliant, ont mis en évidence les obstacles systémiques et mis en mouvement des démarches politiques contre ces obstacles : révolution, désobéissance civile, mouvements de contestation, etc. Ces initiatives peuvent et doivent être développées en sachant qu'elles sont inéluctablement menacées de disparition. Malgré la fin d'une initiative de ce type, il ne s'agit pas d'un échec. Les personnes qui y ont participé ne rentrent pas chez elles en oubliant les leçons de l'expérience. Elles se mobilisent ailleurs et autrement sur les questions liées à l'immigration et à ses enfants. Elles contribuent à forger ainsi les conditions d'un combat plus ample contre les véritables causes de la situation : un monde plus que jamais clivé entre des pays dirigeant le monde pour leurs propres intérêts et des peuples de plus en plus pauvres et subissant des guerres pour les matières premières.

Une volonté politique est-elle mise en œuvre pour créer les conditions du « vivre ensemble » ?

Il n'y a aujourd'hui aucune volonté politique pour créer les conditions d'un « vivre ensemble égalitaire » et ce pour l'ensemble des questions liées aux immigrations et à leurs enfants français. La politique en direction des sans-papiers et des « réfugiés » diffusent l'illusion qu'il est possible de les renvoyer massivement chez eux. Les discours sur l'islam portés au plus haut sommet de l'État présentent cette religion comme dangereuse pour la République, la laïcité, le droit des femmes, etc. Les discriminations racistes ne sont pas combattues et sont présentées comme le résultat de la « non intégration » et même du « refus d'intégration » des victimes. La politique sécuritaire renforcée par le contexte des attentats conduit à une impunité grandissante face aux contrôles au faciès, aux violences policières et aux crimes racistes. Les Roms continuent à être expulsés systématiquement de leurs

Alors que les pays européens s'unissent pour rejeter les exilés aux portes du continent, ces expériences isolées de solidarité sont-elles porteuses d'espoir ?

Les expériences comme celle de Briançon ne sont pas suffisantes pour inverser l'ordre des choses. Aussi importantes soient-elles, elles ne peuvent contrecarrer le résultat d'un processus systémique décidé par l'État et

mis en œuvre par ses institutions. En revanche, elles sont porteuses d'espoirs, parce qu'elles mettent en évidence qu'il existe un autre possible que la peur, le rejet et la déshumanisation de l'autre. Elles mettent les acteurs participants à ces initiatives en mesure de comprendre les véritables causes de ces exodes contemporains et la responsabilité des pays européens (politique économique néocoloniale et guerres pour les matières premières). Toute l'histoire de l'humanité témoigne que les émancipations sont nées par la généralisation d'un autre possible expérimenté par des initiatives modestes.

Ashraf suit assidument les cours de français dispensés au sein de la MJC. Briançon, juillet 2016.

Les images de l'autre héritées de l'histoire coloniale rendent possible une politique de la peur.

politiques ne réagissent plus en fonction de la réalité concrète et des solutions qu'elle appelle, mais en fonction de l'impact électoral local et/ou national. Le discours médiatique dominant par son culturalisme est, bien entendu, le second obstacle. Le traitement médiatique de questions aussi diverses que celles du « foulard », du « terrorisme », de la « crise des quartiers populaires », etc., conduit à la production d'une distance grandissante entre les immigrés et leurs enfants, les « réfugiés » et le reste de la population. La conséquence en est la production et le renforcement d'une frontière entre un « nous » et un « eux » basé sur un sentiment de peur politiquement et médiatiquement produit et entretenu. Enfin, les images de l'autre héritées de l'histoire coloniale rendent possible une telle politique de la peur. Il est donc important de déconstruire les préjugés issus de la colonisation, de combattre les explications culturalistes, de dénoncer les instrumentalisation politiques et de multiplier les actions communes. Sans cela, nous nous dirigerons à court ou moyen terme vers des violences grandissantes créant les conditions de nouveaux pogroms.

campements sans solutions alternatives. Les événements de cet été, où plusieurs maires ont pris des arrêtés pour interdire le « Burkini » sur les plages, témoignent de cette absence de volonté politique. Non seulement ces décisions, qui constituent une mise en place d'une politique des habits pour les femmes, n'ont suscité que peu de protestations, mais le Premier ministre les cautionne et donc les encourage.

La lutte contre les discriminations systémiques n'est pas une question secondaire.

Les questions liées aux immigrations et à leurs enfants constituent des « débats écrans » permettant de masquer d'autres questions sociales, économiques, politiques. C'est pour cette raison que la solution ne peut venir que d'en bas. D'abord, par la mobilisation des premiers concernés pour faire entendre leurs voix et leurs intérêts. Ensuite, par la mobilisation citoyenne sous la forme d'expériences comme celle de Briançon et sous la forme de mouvements de contestation contraignant le pouvoir politique à changer de politique. Nous en sommes loin, mais c'est la seule direction possible.

L'expression galvaudée du « vivre ensemble » est souvent liée à la vie commune dans la diversité et à l'unité de la nation ou de la République. Mais ne cache-t-elle pas les discriminations dont sont victimes les personnes étrangères ou les personnes de culture différente ?

Un dominant et un dominé peuvent très bien « vivre ensemble ». Des maîtres et des esclaves vivaient ensemble, mais avec chacun une place précise. Les hommes et les femmes vivent ensemble, mais cela n'empêche pas l'existence de discriminations sexistes dans le partage des tâches ménagères, des rémunérations, des profils de carrières, etc. Les

situations de « vie séparée » sont d'ailleurs rares et momentanées aujourd'hui. À part au moment de l'apartheid en Afrique du Sud ou pendant la colonisation, les oppressions ont fréquemment été articulées avec un « vivre ensemble ». Un « vivre ensemble » qui ne pose pas la question de l'égalité de traitement cautionne et encourage la construction d'une société pyramidale en fonction du sexe, de la couleur ou de l'origine. C'est pourquoi la

lutte contre les discriminations systémiques n'est pas une question secondaire. Elle est au cœur du lien social que nous voulons prendre comme base de la nation. Il en est de même pour le débat sur la « mixité ». Celle-ci peut être égalitaire ou non. La



© Prosopée / Creative Commons

Saïd Bouamama, avril 2016.

question est en définitive celle de la perception de l'appartenance au genre humain. Cette appartenance exige-t-elle l'accès aux mêmes droits, aux mêmes opportunités et à la même dignité ou est-elle compatible avec une hiérarchisation des êtres humains ? Les idéologies de la domination sont généralement bâties sur la présentation d'inégalités produites socialement comme étant des inégalités « naturelles », « normales », « légitimes ». La question n'est donc pas celle « du vivre ensemble », mais celle du « vivre ensemble égalitaire ». **Propos recueillis par Rafael Flichman**

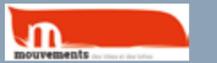
À LIRE



Edgar Morin : « Le temps est venu de changer de civilisation », propos recueillis par Denis Lafay, *Acteurs de l'économie - La Tribune*, 11/02/2016.



Edwy Plenel, *Dire nous, Contre les peurs et les haines, nos causes communes*, Éditions Don Quichotte, 2016.



Sintomer Yves, « Mixité sociale et lutte pour l'égalité », *Mouvements* 3/2001 (no15-16), p. 218-220.

SUR LE WEB



Le blog de Saïd Bouamama, et notamment « La nécessaire politisation de l'antiracisme », 30/10/2015. bouamamas.wordpress.com



Le projet Justes Solidaires. www.lafrancevuedici.fr



Le travail de Bertrand Gaudillère. www.collectifitem.com

Le bac en exil

Arrivé en France du Pakistan à l'âge de 16 ans, Naeem Ul Hassan atterri par hasard à Bordeaux. Commencent pour lui des années d'études mêlant précarité et rencontres heureuses. Parcours d'un jeune bachelier qui vit avec la crainte de devenir sans-papier.



© Morgane Taquet

« J'ai eu beaucoup de chance, je suis toujours tombé sur les bonnes personnes. »

C'est ainsi que Naeem Ul Hassan, jeune pakistanais de 21 ans, voudrait qu'on se souvienne de son parcours depuis son arrivée en France en 2012. Après quatre années de galères administratives et financières, Naeem reste positif et un brin philosophe. « Je me suis laissé porter par le destin, c'est vrai, glisse-t-il, mais ma mère a aussi beaucoup prié. »

Né dans une famille de propriétaires terriens dans la province du Pendjab, Naeem est le plus âgé de ses frères et sœurs. Dès son enfance, il est amené à changer de ville, chez sa tante, puis à Gujrat pour ses études, et enfin à Islamabad. Alors que le coût de la vie est très cher dans la capitale, et que l'argent

commence à manquer, Naeem décide de quitter le Pakistan pour rejoindre l'Europe.

Bordeaux par accident

Fin février 2012, Naeem pose le pied en France. Ce n'était pas sa destination de prédilection. « On m'avait parlé du Royaume-Uni. Et puis je parle très bien anglais. » Mais le voyage en décidera autrement. Après un parcours de deux mois en passant par l'Iran, la Turquie, la Grèce, l'Italie, le jeune mineur emprunte des TER sur le sol français. « Je me suis fait contrôler dans le train, évidemment je n'avais rien à présenter. Le prochain arrêt était la gare de Bordeaux là où la police m'attendait », raconte-t-il. Le jeune homme est transporté à l'aéroport de Mérignac, dans les locaux de la police aux frontières.

Naeem Ul Hassan à Bordeaux, août 2016.

« J'ai vu les avions, j'ai cru que j'allais être expulsé, je ne comprenais rien », se souvient-il. Finalement, Naeem est envoyé dans un foyer pour mineurs. Il y rencontre un jeune bengali avec qui il communique en ourdou, langue officielle du Pakistan. Durant ces trois mois au foyer, il débute l'apprentissage du français dans un centre social pour mineurs isolés. Puis, muni de son autorisation provisoire de séjour, Naeem intègre une classe PRI (Pôle relais insertion) au lycée professionnel Emile Combes à Bègles.

Poursuivre des études

Les mois passent, et Naeem réfléchit à son avenir en France. « J'ai discuté avec mon professeur principal, je lui ai dit que je voulais faire des études », se souvient Naeem.

Le jeune homme entre en seconde professionnelle Transports et logistique. Le lycée fournit les livres scolaires, l'année scolaire débute, mais le jeune homme ne dit rien à ses camarades de classe. « Pas question de raconter ma vie, et puis j'avais peur que les élèves pensent

« J'ai vu les avions, j'ai cru que j'allais être expulsé, je ne comprenais rien. »

que j'étais SDF », dit-il. Pourtant, la nouvelle se répand sur les bancs de sa classe. « Une fille et sa mère m'ont même proposé de m'héberger », se souvient-il ému.

À la rue à 18 ans

Si Naeem cherche un hébergement, c'est que ses 18 ans approchent, et le foyer dans lequel il est logé lui demande de partir. Il se retrouve à la rue. Après des recours et l'aide des associations locales, il ne retourne pas au foyer, et est pris en charge via des fonds de l'aide sociale à l'enfance du Conseil général. Il bénéficie d'une allocation mensuelle de quelques centaines d'euros et d'une bourse trimestrielle.

Si le jeune homme bénéficie désormais d'un titre de séjour étudiant, il ne peut toujours pas financer un logement. Il est logé ici et là par des amis français et pakistanais. Un ami animateur rencontré à la radio l'héberge pendant plus de six mois. Finalement, l'étudiant obtient pour sa dernière année une place en internat au lycée Václav Havel à Bègles qu'il finance grâce aux bourses, et passe ses week-ends chez son ami français.

Une situation fragile

Ballotté de gauche à droite, la situation administrative de Naeem lui procure quelques frayeurs. « Lors



LA CHRONIQUE

Hervé Hamon
ÉCRIVAIN, ÉDITEUR ET CINÉASTE

DES MURS DANS LA TÊTE

On peut penser beaucoup de choses de mai 68, on peut déplorer le torrent verbal qui déferlait à l'Odéon ou le fantasme qui conduisit certains à encenser le divin président Mao, mais un slogan me reste en mémoire, frais, inaltérable, crié par cent mille bouches : « nous sommes tous des Juifs allemands ». Tout était dit en six mots, la mémoire de Vichy comme la volonté de réparer l'Europe. Et je m'en rappelle un autre, moins flamboyant peut-être mais limpide : « frontières égalent répression ».

Nous autres qui étions nés de la guerre mondiale, qui avons grandi sous les guerres coloniales, qui ne pensions pas qu'au yéyé mais aussi aux dictatures voisines (Espagne, Portugal, Grèce), au Rideau de fer, à la guerre du Vietnam, à l'Afrique de l'apartheid, à l'Amérique du Sud muselée, avions d'excellentes raisons d'espérer un monde où s'estomperaient les frontières, les gardes, les armes, les miradors, les chiens. Et, si nous étions réservés devant la mondialisation à tout crin ou devant une union monétaire l'emportant sur toute autre, nous attendions, pour le moins, que cette vague facilite la rencontre des hommes libres. Aucun de nous, que je sache, n'a regretté la chute du mur de Berlin...

Nous n'avons certes pas réalisé nos rêves, mais nous avons connu la paix et, peu à peu, plus de démocratie. Celui qui dirait que ce n'est rien serait, tout simplement, frappé d'amnésie. Et celui qui dit que les terribles attentats qui se produisent sur notre sol sont « la guerre » se laisse gagner par l'emphase – ou pire.

Mais, ces temps-ci, le climat se dégrade, se défait, s'abîme. Nous ne sommes même plus capables d'accueillir les victimes des bombes ou de la misère, et il semblerait – du moins à ceux qui frétilent en vue des joutes électorales – que cela soit normal. Nous nous accommodons de la haine de l'autre. Les Britanniques détestent les Polonais immigrés, les Polonais récusent les demandeurs d'asile, et ainsi de suite. Le gouvernement de la France se prétend humaniste, brandit l'État de droit à tout bout de champ, mais chasse les intrus de façon systématique et expose, à Calais, toute sa duplicité. Et nous autres, commun des mortels, réussissons à nous passionner sur le port du burkini à la plage tandis qu'en mer, on se noie.

Nous nous moquons de Trump et de son mur anti-pouilleux, anti-assassins, anti-voleurs (je reprends ses propres termes). Mais le mur, à présent, nous l'avons dans la tête, nous l'avons sur la langue, il émaille nos discours. La frontière revient, la bonne vieille frontière au nom de laquelle on a tant massacré et qui n'a jamais arrêté nul envahisseur résolu. Ça recommence, bonnes gens. Ça recommence comme en 40. Les orateurs populistes essaient de nous fourguer la ligne Maginot. Et ceux-là mêmes qui récusent le populisme pèsent leurs mots car « l'opinion est inquiète ». Et nous chantent l'air de la frontière bien tempérée. Danger pour les autres. Danger pour nous. ■



© Morgane Taquet

... du renouvellement de mon titre, je suis resté quatre mois uniquement avec un récépissé. C'était un peu stressant, d'ailleurs, je me suis fait contrôler à la gare, j'ai été emmené dans la zone de rétention, mais là-bas ils m'ont reconnu et m'ont même fait visiter les locaux ! » Sans compter la suspension de ses allocations pendant la période de renouvellement de son titre. « Au Conseil général, on m'a dit qu'on n'allait pas me nourrir toute la vie ! », rapporte Naeem. Une véritable incompréhension pour lui : « Je n'ai pas le droit de travailler, avec ce titre de séjour étudiant. J'ai fait des extras mais pas suffisamment pour vivre. Et puis je voulais terminer mes études. »

Enième rebondissement : en mars dernier, Naeem a rejoint en colocation une résidence étudiante financée par Emmaüs. Une résidence qu'il doit pourtant quitter à la rentrée en septembre, son statut étudiant touchant presque à sa fin. Une fois encore, le jeune homme doit déménager et repartir de zéro. Mais il sait relativiser, et espère bien que cette année sera plus stable que les précédentes. Avec l'aide de sa petite amie Sarah rencontrée en terminale, Naeem cherche un studio en périphérie de Bordeaux.

Le titre de séjour étudiant de Naeem expire le 7 décembre 2016.

Bac en poche

5 juillet. Soulagement pour Naeem, il a réussi son bac pro. Soulagement et début d'une nouvelle ère. Avec la fin de ses études secondaires, Naeem s'achète un scooter pour pouvoir être mobile et s'inscrire dans les agences d'intérim. Impossible néanmoins de s'inscrire à Pôle emploi avec son statut étudiant. Il décroche plusieurs CDD en logistique dans un grand supermarché du centre de Bordeaux. À moyen terme, le jeune homme

« Au Conseil général, on m'a dit qu'on n'allait pas me nourrir toute la vie ! »

compte bien poursuivre des études supérieures de logistique en IUT ou en BTS, pourquoi pas en alternance. En attendant, la grande enseignante prolongera peut-être son contrat en temps plein à la rentrée de septembre, et lui proposera une embauche. Son titre de séjour étudiant arrivant à expiration en décembre, il souhaite obtenir un titre de séjour salarié. Pourtant, Naeem a du mal à cacher son inquiétude quant à l'obtention de ses papiers. « Le climat lié aux attentats n'est pas bon. Je crains que les Pakistanais ne soient pas forcément les bienvenus en France.

J'espère que ça ira ! », s'inquiète-il, évoquant le racisme dont il a pu être victime.

Toujours optimiste, Naeem a une idée derrière la tête : retourner au Pakistan. « Il faut venir c'est le plus beau pays du monde ! » insiste-t-il. D'ailleurs, quand il évoque sa terre natale, Naeem est très prolixe et a des projets plein la tête. « Pourquoi pas continuer les études ici et poursuivre une carrière dans la logistique là-bas », imagine-t-il. « C'est un pays en pleine évolution. Le port de Gwadar, désormais géré par les Chinois pour l'importation de leur pétrole, est stratégique notamment grâce aux liaisons par le train. Les besoins en logistique au Pakistan vont être immenses dans les années à venir. » En attendant un dénouement heureux en décembre, Naeem aimerait pouvoir aller voir sa famille, rester là-bas quelques jours. Une famille qu'il n'a pas vue depuis plus de quatre ans. ■

Morgane Taquet

Justice du pauvre

Rares sont les personnes étrangères en situation irrégulière en mesure de contester un refus d'attribution de l'Aide médicale de l'État. La procédure est longue et la juridiction elle-même méconnaît ses propres rouages.

En matière de protection maladie, les demandes d'Aide médicale de l'État (AME) sont adressées aux Caisses primaires d'assurance maladie. Les CPAM ont pour mission d'octroyer ou de refuser cette couverture maladie réservée aux personnes en situation irrégulière depuis plus de trois mois ininterrompus et ayant très peu de ressources.

Une procédure méconnue

Pour contester une décision de la CPAM en matière d'AME, la compétence relève de la Commission départementale d'aide sociale (CDAS). Les refus sont le plus souvent fondés sur l'absence de preuve de trois mois d'ancienneté sur le territoire français ou sur la suspicion de ressources supérieures au plafond. La CDAS est une juridiction administrative présidée par un juge du tribunal de grande instance (TGI) accompagné de fonctionnaires ou de magistrats qu'il nomme parmi une liste établie par le président du Conseil départemental et le préfet.

Une justice au rabais où l'accès effectif au juge est fortement remis en cause.

Nadjila, jeune femme algérienne de 33 ans a déposé une demande d'AME à la CPAM des Hauts-de-Seine en décembre 2014. Au mois de mars 2015, la CPAM lui notifie un refus. Elle conteste cette décision défavorable et saisit la CDAS du département en mai 2015. En juin 2015, le secrétariat de la CDAS a déclaré ce recours irrecevable... Pourtant, accompagnée par l'Espace santé droit (permanence de La Cimade et du Comede), tout avait été fait dans les règles. Cette erreur de procédure illustre à quel point la CDAS est rarement saisie. En effet, pour mener ce genre de contentieux, il est presque impossible de bénéficier de l'Aide juridictionnelle et pourtant les situations de violation des droits des bénéficiaires de l'AME sont importantes. Mais, sans avocat, ce contentieux très technique est voué à l'échec, surtout sans l'accompagnement d'une association spécialisée.

Huit minutes d'audience

L'audience est fixée en mai 2016. À cette date, Nadjila est hospitalisée et c'est un bénévole de La Cimade à l'Espace santé droit qui la représente. La CDAS est située dans le centre administratif de Nanterre, dans la même enceinte sécurisée de la préfecture et du TGI. Dans une salle moderne où siègent les deux membres de la CDAS sont aussi présents six représentants de l'administration, cinq pour la CPAM et un pour le Trésor public. L'audience est publique, mais personne n'est venu écouter les débats. Le dossier est complet et toutes les pièces donnent raison à Nadjila. Le rapporteur conclut en proposant d'annuler le refus de la CPAM et d'enjoindre celle-ci à accorder le bénéfice de l'AME à Nadjila. « Cette dame est inconnue de mon service » déclare le représentant du Trésor public. La CPAM ne fait pas de commentaire et renvoie à ses écrits. Enfin, la présidente interroge le bénévole de La Cimade : « Dans quel intérêt la requérante souhaite se voir reconnaître le bénéfice de l'AME de décembre 2014 à août 2015, alors que depuis le mois d'août 2015 et jusqu'à présent, la CPAM de Paris a accepté son dossier ? » Il répond : « Pour cette période, Nadjila doit régler ses dettes hospitalières. Elle a subi un grave préjudice, car le refus d'AME a retardé sa prise en charge médicale. » Une audience de huit minutes après plus d'un an de procédure et la décision tombe un mois plus tard : la décision de refus de la CPAM est enfin annulée. Bien souvent les audiences interviennent quand les personnes n'ont plus besoin de l'AME. La CDAS ne connaît aucune procédure d'urgence. Cette « justice du pauvre » est une justice au rabais où l'accès effectif au juge est fortement remis en cause. Le Conseil constitutionnel a censuré à deux reprises l'organisation des CDAS en 2011 et 2012 car il ne respecte pas le principe d'indépendance de la justice. Un projet de loi est actuellement en discussion pour réformer cette juridiction, mais les dispositions sont mal adaptées au public concerné. ■ Sixte Blanchy et Laura Petersell

RENCONTRE AVEC NAÏSSAM JALAL

Un voyage musical sans frontière

Les participants à la soirée de clôture du festival Migrant'scène en 2015 connaissent l'extraordinaire talent de la flûtiste Naïssam Jalal. Cette artiste, née en France de parents syriens, joue une musique originale et émouvante, ouverte sur le monde. Chaque album, chaque concert est l'occasion d'un véritable voyage.



Naïssam Jalal

Quelles sont les implications de votre démarche pour votre technique musicale ?

Dans l'ensemble, ma technique est une technique classique et, pour réussir à jouer les quarts de tons propres à la musique arabe avec la flûte traversière (faite pour le diapason occidental), il m'a fallu plusieurs années de travail.

Il y a d'autres techniques encore, propres à d'autres cultures, que je me suis appropriées. Par exemple, celle des bergers peuls d'Afrique de l'ouest qui crient et chantent dans leurs flûtes, beaucoup de flûtistes de jazz et de musique classique contemporaine s'en sont inspirés. Je l'utilise pour exprimer ma révolte ou ma douleur.

Je fais aussi une part importante à l'improvisation pour que la musique reste spontanée et vraie, aux antipodes des phrases musicales toutes faites,

formatées pour l'industrie de la musique. Le même morceau n'est jamais joué de la même façon, parce qu'à chaque fois, la partie improvisée vient modifier la version antérieure. De ce fait, la musique est en perpétuel changement, en constante évolution, à l'image de notre monde.

Vous jouez avec beaucoup d'autres musiciens, des rappeurs, de grands noms du jazz et de la musique africaine. Et depuis cinq ans vous avez formé un quintet, Naïssam Jalal & Rhythms Of Resistance. Pourquoi ?

Pour interpréter la musique métisse qui est la mienne, j'ai formé un groupe à l'image de ma vie de voyageuse : le saxophoniste Mehdi Chaïb est franco marocain, le guitariste et violoncelliste Karsten Hochapfel est allemand, Matyas Szandai le contrebassiste est hongrois et le batteur Arnaud Dolmen est guadeloupéen. Nous travaillons les arrangements ensemble, à partir de mes compositions. C'est une façon d'enrichir ma musique, de lui faire gagner en originalité. Prendre ce qu'il y a de bon et beau dans chaque culture, c'est une façon de combattre le repli identitaire, qui mine l'espoir d'une culture humaine ouverte et riche de ses différences.

Quand avez-vous commencé à jouer de la flûte ? Quelles sont les étapes de votre parcours ?

J'ai étudié la flûte traversière classique en France, dès l'âge de 6 ans. Plus tard, j'ai découvert l'improvisation et je suis allée au Mali en tournée à l'âge de 18 ans. À 19 ans je suis allée vivre à Damas pour étudier le *nay*, la flûte classique arabe en roseau. Puis, j'ai été au Caire. J'ai travaillé avec de grands maîtres de la musique arabe et j'ai beaucoup appris de ces expériences. Depuis, j'ai continué à beaucoup voyager, à multiplier les rencontres, en cherchant toujours à diversifier les influences.

Votre musique est à la croisée de la tradition arabe, de la musique classique occidentale, du jazz, d'influences indiennes et africaines. Vous revendiquez l'appellation de « musique pluriculturelle » ?

Je compose une musique qui exprime ce que je suis moi-même, avec mes différentes cultures, puisque je suis française et syrienne, et que j'ai bénéficié de tant d'influences d'autres cultures, grâce à mes voyages.

Pourquoi avez-vous choisi le mot de « Résistance » ?

D'abord, pour signifier le refus, dans la forme, de me soumettre aux impératifs commerciaux ! À l'inverse du marché, qui tend à uniformiser l'expression artistique, en formatant la musique dans les seuls rythmes et mélodies qu'il reconnaît, j'ai fait le choix d'une musique libre. Et puis, dans le fond, pour souligner que cette musique, même sans textes, porte une parole : celle de la diversité, du respect, du mélange, du voyage. Ma musique est intimement liée aux révolutions arabes et à l'évolution du monde arabe, car la liberté que nos peuples ont exigée n'est pas

Prendre ce qu'il y a de bon et beau dans chaque culture, c'est une façon de combattre le repli identitaire.

seulement politique, économique ou sociale, c'est une liberté totale qui s'applique aussi à l'art et à la culture. C'est une musique qui parle de résistance. Elle décrit souvent une réalité sociale et politique, comme dans le morceau intitulé Beirut qui parle de la violence au sein de la société libanaise, ou dans celui qui s'intitule Om alshahid (la mère du martyr), hommage aux mères des martyrs de la révolution syrienne. C'est une résistance à ces sociétés qui s'enferment, aux frontières qui emprisonnent, au repli identitaire et au racisme ambiant. ➤ **Propos recueillis par Françoise Ballanger**

+ EN SAVOIR PLUS

Naïssam Jalal (flûte et voix) et Yann Pittard (oud et guitare), *Noun Ya, Aux Résistances*, 2009.

Naïssam Jalal & Rhythms Of Resistance, *Osloob Hayati « Ma façon de vivre »*, 2015.

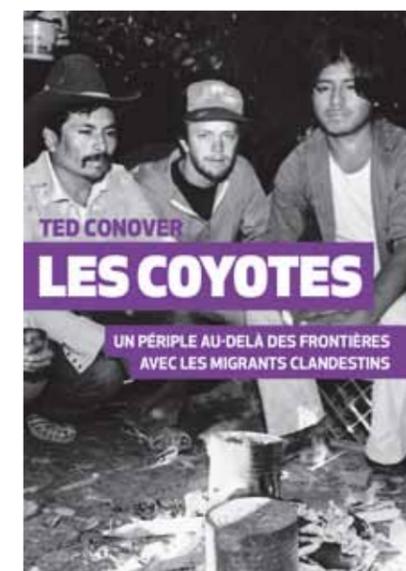
Le prochain album dont le titre *Almot Wala Almazala, « La mort plutôt que l'humiliation »*, reprend un slogan de la révolution syrienne, sortira le 10 novembre 2016.

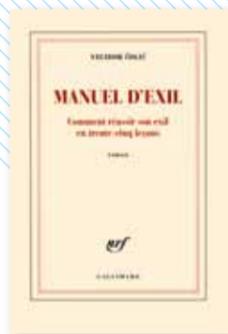
www.naïssamjalal.com

Partir au travail

Ted Conover, trad. Morgane Saysana, *Les coyotes*, Éditions Globe, 320 pages, 22,5 €.

Quelle idée géniale ont eue les éditions Globe de publier enfin une traduction française d'un récit de Ted Conover ! Paru aux États-Unis en 1987, le second livre de cette grande figure du journalisme américain, adepte des reportages en immersion, porte un titre – *Coyotes* – inspiré du surnom hispanique des passeurs qui ont jalonné son périple... Durant un an, le jeune Ted a en effet voyagé avec des Mexicains en quête d'un travail saisonnier, traversant plusieurs fois la frontière, sur la route ou en avion, à la nage ou au pas à travers des paysages hostiles. Et la détermination de ces hommes l'a stupéfié : « Vous vous coltinez 50 kilomètres de marche dans le désert pour un job, vous ? » Ledit *gringo* a alors partagé le quotidien ardu de ces migrants clandestins, cueilleurs d'agrumes en Arizona, dans l'Idaho, en Californie et en Floride, avant de séjourner à Ahuacatlán, un de leurs villages d'origine au Mexique. Grâce à ce récit d'aventures, il y a une trentaine d'années, le dessein de Ted Conover était surtout d'amener les lecteurs américains à connaître leurs voisins. « Je vous ai livré les gars tels qu'ils sont », écrit-il. Riche en dialogues et en anecdotes, le récit colle aux faits, laissant surgir parfois l'humour ou l'empathie. Il décrit aussi un parcours personnel, éprouvant mais jugé nécessaire, pour sortir de son confort et changer de point de vue : en voyant son pays de l'autre côté, Ted Conover a pu mesurer les rêves qu'il suscite et les injustices qu'il incarne. ➤ Maya Blanc





Du rire et de l'oubli

Velibor Čolić, *Manuel d'exil*, NRF Gallimard, 200 pages, 17 €.

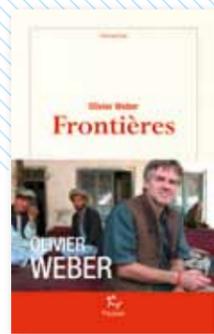
Le livre s'ouvre sur deux citations de Victor Hugo et d'Albert Camus, et bien d'autres références affleurent au fil des pages, car ce *Manuel d'exil* n'est pas seulement le roman d'inspiration autobiographique d'un écrivain réfugié en France. C'est aussi un acte d'amour adressé à la littérature face à la guerre et à l'indifférence dans une Europe située entre la « fin du communisme » et le « crépuscule du capitalisme ». À la fin de l'été 1992, le narrateur débarque à Rennes ; il a 28 ans, un sac léger, une grande fatigue. Cet homme de lettres enrôlé dans l'armée bosniaque a déserté après avoir vu une enfant abattue par un sniper. En rejoignant l'Ouest, sans cesse il doit se justifier, dire qui il est, d'où il vient, où il va, même perdu... Des premiers souvenirs de l'exil émergent l'effroi, la solitude, l'entraînement à l'oubli, l'entrée dans une langue inconnue, les chambres temporaires, les alcools et le corps en vrac. Repartir à zéro ? À Paris, Strasbourg ou Budapest, surviennent quelques rencontres et de brèves amours. Surtout, Velibor Čolić s'attelle à retrouver son activité, l'écriture, son salut ! Il publie *Bosniaques* dès 1994 et *Chronique des oubliés* en 1997, traduits du serbo-croate. Des intellectuels et des médias français l'invitent alors dans la lumière : son pays « martyrisé » est « très à la mode », on fait de ce poète aux vestes ringardes une image du drame de Sarajevo. L'étranger révèle le manège et sa condition grâce à son ironie, dans un récit d'anecdotes subtilement drôle, souvent âcre et souvent tendre. — **Maya Blanc**



Histoire des origines

Doan Bui, *Le silence de mon père*, L'Iconoclaste, 253 pages, 19 €.

Journaliste à *L'Obs*, Doan Bui a fait des exilés à travers le monde le sujet de nombre de ses articles. Et a même obtenu le prix Albert Londres en 2013 pour un reportage sur les migrants à la frontière gréco-turque. En revanche, jamais elle n'a posé de question à son père sur le Vietnam et son arrivée en France. Et lui a gardé le silence. Dans les années 70, bien des immigrés se sont interdits de transmettre leur culture et leur passé au nom de « l'intégration ». Ainsi, Doan Bui a grandi au Mans avec *Les Thibault* et *Autant en emporte le vent*, mais s'est peu intéressée à l'histoire des siens, sachant vaguement son père né en Chine, enfant dans une « jungle », puis étudiant en médecine à Paris. En 2007, elle doit refaire sa carte d'identité égarée et la préfecture exige les certificats de naturalisation de ses parents, ce qui s'avère moins simple que prévu. C'est le début de son enquête, alors que son père victime d'un AVC est devenu aphasique. À contre-courant de son éducation, la journaliste interroge les faits et sa famille. Un premier secret est levé. Une seconde révélation viendra, dont l'indice se trouve dans un chapitre émouvant sur la lecture d'un rapport administratif. Peu à peu, « tous ces mots contenus pendant des années » circulent, de nouveaux liens naissent. Doan Bui relate ces bouleversements en toute simplicité, parfois avec humour. Son témoignage plein d'allant est aussi celui de la découverte d'un pays, d'une diaspora, et d'une langue qui lui rappelle la voix de son père. — **M. B.**



Un périple aux frontières

Olivier Weber, *Frontières*, Editions Paulsen, 387 pages, 22 €.

C'est un recueil de reportages. Ou un grand livre d'aventure. Parti d'une question qui ne trouve aucune réponse unique : qu'est-ce qu'une frontière ? Grand reporter (Prix Albert Londres et Joseph Kessel), Olivier Weber a côtoyé, voire franchi, plusieurs murs visibles ou invisibles à travers le monde, qu'il a constaté fermé de toutes parts et pourtant soumis à un lot de trafics en tous genres. Le tropisme de cet auteur pour les lignes et les pointillés figurant sur les cartes l'ont conduit à la limite entre l'Irak et l'Irak, aux montagnes du Kurdistan, à la « république fantôme » du Haut-Karabagh, puis aux zones tribales entre le Pakistan et l'Afghanistan. Jusqu'aux cours d'eau séparant le Suriname et le Brésil de la Guyane française. Olivier Weber relate les paysages, les vies frontalières et les histoires d'écrivains voyageurs célèbres, tels Ibn Battûta et Jean de Léry, Cendrars, Chatwin ou Dos Passos. Le récit se poursuit au bord de la Méditerranée, à Tanger et à Ceuta, bornes du continent africain. Et s'achève sur l'autre rive, en Europe, dans la vallée alpine de la Roya, entre Vintimille et Menton. À la fois « ingrate[s] et pleine[s] d'espérance », les frontières correspondraient aujourd'hui « au syndrome du repli et de l'enfermement, mythe de l'éternelle clôture ». L'arpenteur rapporte alors un dialogue avec des migrants soudanais, pour qui la question de l'abolition des frontières ne se pose pas, alors que celle de leur ouverture est cruciale. — **M. B.**

AUX PORTES DE L'EUROPE

LA MÉCANIQUE DES FLUX, UN FILM DOCUMENTAIRE NATHALIE LOUBEYRE

Le début du film est surprenant : des gens accrochent le drapeau européen aux fenêtres, une grande foule envahit les rues, en bande-son l'Ode à la Joie de la IX^e Symphonie de Beethoven. Bref, une ambiance de fête populaire, ponctuée par le discours ronflant de monsieur Barroso, Président de la Commission Européenne célébrant l'entrée de la Croatie dans l'UE. Nous sommes à Zagreb en juillet 2013 et une phrase de Barroso va sonner étrangement à cause de ce que va montrer le film dans son déroulement : « *L'Union européenne et l'intégration sont devenues une promesse de paix et de changement* ».

L'Europe terre d'asile ?

Sans commentaire *off*, le film s'attache à montrer comment s'effectue la protection des frontières de l'Est, par où arrivent de nombreux migrants. Ici, à Vukovar ou à Tavanik, sur les bords du Danube Bleu, des gardes-forestiers aident la police des frontières à repérer les chemins d'accès et les cabanes au fond de la forêt, qui servent de caches aux candidats à l'exil (ils viennent de Turquie, d'Afghanistan ou de Syrie). D'autres séquences vont nous transporter à un poste de contrôle grec (une île en face de la Turquie, ou à Patras), là se situe un centre de rétention (la caméra frôle la façade, filme



les fenêtres, on voit des têtes, des bras, on entend les appels, les cris de protestation). Puis nous sommes à Lampedusa, célèbre trop célèbre. Témoignages aux langues et idiomes différents, d'Africains, d'Afghans, de Syriens. Le propos est grave, mais cela n'a pas empêché la réalisatrice de montrer de belles images de nature, de paysages urbains, et surtout des portraits d'hommes et de femmes, dignes, précis et modérés,

malgré tout, dans la description de leur odyssee. Certains effets visuels sont saisissants : des ombres blanches filmées la nuit, qui se déplacent telles des fantômes ; une conversation de migrants cachés dans une forêt en Grèce, c'est la nuit noire, la réalisatrice se fait accepter en train de filmer, mais veille à n'éclairer qu'une partie du visage. Ils parlent des Européens et s'insurgent contre ce qu'ils disent d'eux : « *Les immigrés sont un problème pour notre économie ; s'il y a crise c'est à cause des immigrés...* ». Le même thème revient sur leurs lèvres : leur valeur humaine n'est pas reconnue.

La violence de « l'ordre établi »

Ainsi, ce qu'on appelle pudiquement le « contrôle des flux » est une mécanique bien installée qui ne tient pas compte de l'humain, son but étant de parquer, de refouler des personnes indésirables dans « l'ordre » européen. C'est une force administrative répressive, mais certains des fonctionnaires montrent parfois de la compassion. Cela ne suffit pas, bien entendu. Il faut reconnaître l'humain sous l'étiquette : migrant, demandeur d'asile, réfugié, exilé. Remarquable dans son approche, Nathalie Loubeyre nous livre des films qui incitent à la prise de conscience et à la réflexion. —

Alain Le Goanvic, Pro-fil

PRO-FIL est une association d'inspiration protestante, mais ouverte à tous, qui entend promouvoir le film comme témoin de notre temps et dont les activités reposent sur plusieurs groupes locaux, répartis à travers toute la France. Pro-Fil organise également des rencontres entre théologiens, professionnels du cinéma et cinéphiles sur le rôle et l'importance de l'expression cinématographique dans la connaissance du monde contemporain.



RÉINVENTER - DOCUMENTER

Calais, extraordinaire ville-monde

De Grigny à Calais en passant par Paris ou Avignon, le PEROU, collectif d'architectes et d'urbanistes, travaille auprès d'associations de terrain dans des bidonvilles ou des campements précaires, avec les populations Roms, les sans-abris et les migrants.

Créé en 2012, l'objectif du PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines), collectif d'architectes et d'urbanistes au statut d'association loi 1901, est d'inventer des politiques d'hospitalité. « Alors que se généralise une politique [...] n'ouvrant que sur des impasses humaines – expulsions, destructions, plans d'urgence sans issues, placements et déplacements aveugles, etc. –, le PEROU veut faire se multiplier des ripostes constructives, attentives aux hommes, respectueuses de leurs fragiles mais cruciales relations au territoire, modestes mais durables. » En 2015, en soutien de l'action de la Plateforme de Services aux Migrants, le PEROU a initié un projet de recherche-action dans ce que les médias ont coutume d'appeler la « jungle » de Calais. Au rebours de cette image négative, qui met en avant la misère, l'errance ou l'indignité pour réclamer la destruction du campement, il s'agit de montrer que cet espace est un extraordinaire lieu de vie. C'est un territoire en marge de la ville, mais qui est devenu ville : une ville-monde où s'inventent les formes d'un avenir. C'est le sens de l'appel qu'a lancé le PEROU dans le cadre du projet « Réinventer Calais », dont les ambitions et les premières réalisations sont consultables depuis le printemps sur le site Internet dédié au projet. Dans un premier temps des artistes, des chercheurs et des spécialistes de la ville sont invités à « documenter » Calais, le plus richement possible, afin de faire connaître et comprendre ce qui s'y fait, ce qui s'y construit, ce qui s'y passe. Ainsi, peut-on d'ores et déjà découvrir les textes



Calais, décembre 2015, à l'intérieur du « Good chance theater ». A la fois scène artistique et espace d'animation, ce théâtre construit par une ONG anglaise a été détruit lors de l'évacuation de la zone nord en mars 2016. Son dôme blanc, visible de loin, en faisait un point de rencontre idéal pour tous les habitants de la new Jungle.

inspirés par des visites à Calais ou des reportages photographiques de Capucine, Jean Larive, Laurent Malone, André Mérian, Christine Seghezzi, Anita Pouchard-Serra, Michaël Silva-Gori, Lotfi Benyelles, Adel Tincelin, Gilles Raynaldy. À découvrir également, le très minutieux et précis relevé effectué par l'équipe d'architectes et de géographes dénommée « Sans plus attendre » : une centaine de pages réunissant croquis, photos d'équipements, portraits et témoignages, pour décrire la vie dans des lieux tels que le restaurant, l'épicerie, l'école, la bibliothèque, la mosquée ou l'église orthodoxe, construits par les migrants et les bénévoles de Calais.

À partir du matériau ainsi rassemblé, le projet « Réinventer Calais » entend démontrer, et faire savoir, que l'enjeu n'est pas de détruire la jungle, mais d'accompagner la dynamique collective qu'on y découvre. L'objectif est plus large encore, puisque cette invention d'une forme de ville nouvelle, « une ville-monde du XXI^e siècle » concerne la ville entière et non pas seulement sa marge. Imaginant neuf grands projets urbanistiques, le PEROU montre ce qu'il faudrait faire (signalétique, école, ressourcerie, gare, etc.) pour que Calais devienne la capitale européenne de l'hospitalité. **Françoise Ballanger**

+ EN SAVOIR PLUS

- PEROU : www.perou-paris.org
- Réinventer Calais : www.reinventercalais.org
- Sans plus attendre : www.sansplusattendre.org

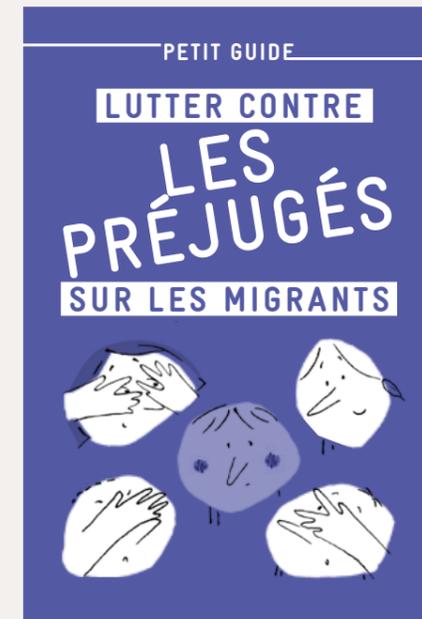
SENSIBILISER

Petits guides : nouvelles éditions

Les Petits guides *Lutter contre les préjugés sur les migrants* et *Comprendre les migrations internationales* ressortent à l'automne dans des versions mises à jour et entièrement remaniées.

On ne présente plus la collection des Petits guides de La Cimade. Née en 2007, cette collection de livrets pédagogiques sur les migrations, plébiscitée par les publics associatifs et scolaires, va fêter ses dix ans avec la réédition de deux titres historiques : *Lutter contre les préjugés sur les migrants* et *Comprendre les migrations internationales*.

Comprendre
Pour *Comprendre les migrations internationales*, qui n'avait pas été réédité depuis 2008, il s'agissait à l'évidence de réactualiser les chiffres – même si, quoi qu'on en pense, ces derniers n'ont pas tellement changé. Il s'agissait aussi d'évoquer de nouveaux enjeux (réfugiés climatiques, personnes disparues en mer) et de proposer des pistes de réflexion sur la politique européenne en matière de migrations et sur la protection juridique assurée (ou pas...) par les traités internationaux, en s'appuyant sur le regard et l'expertise de La Cimade. Avec un objectif, commun à toute la collection des Petits guides : alimenter réflexion et échanges citoyens. Et pour cela, fournir des éléments concrets, concis, que chacun peut comprendre sans être spécialiste et citer sans approximation.



Lutter
Sur ce même principe, *Lutter contre les préjugés sur les migrants*, déjà réédité en 2011, a été voulu plus accessible encore, pour jouer avec nos représentations, et susciter curiosité et réflexions. Repensé sur un mode interactif, il laisse la part belle aux données emblématiques et aux illustrations. Un soin particulier a été porté aux sources, récentes et clairement identifiées à chaque fois (Nations-unies, Eurostat, Insee, Banque mondiale).

Ce sont donc deux Petits guides, complémentaires dans leur contenu, pédagogiques et ludiques dans leur forme, que La Cimade est heureuse de vous présenter. Ils sont conçus pour être glissés facilement dans une poche, consultés, partagés. À vous de jouer! **■**

Disponible via la boutique en ligne de La Cimade (10€ les 25 exemplaires, 15€ les 50 exemplaires) sur : www.boutique.lacimade.org

À consulter sur : www.lacimade.org

DU 12 NOV
AU 4 DÉC

D'ICI &
D'AILLEURS :
ENSEMBLE

DANS PLUS
DE 50 VILLES
EN FRANCE



www.migrantscene.org

[f](#) [t](#) migrantscene